

# VOIX POPULAIRE

N° 1  
Mars 2022

Successeur de la Voix Ouvrière fondée en 1944



**MÉDIAS**

## DE LA VOIX OUVRIÈRE À LA VOIX POPULAIRE



**Elections  
vaudoises:  
la campagne  
du POP**



**Unia:  
lutter contre  
la précarisation**



**Foot: un club  
de l'Est dans  
le Nord vaudois**

# 8

## De la Voix Ouvrière à la Voix Populaire



# 10

## Elections vaudoises: la campagne du POP

# 22

## Unia: lutter contre la précarisation

## Non à la semaine de 50 heures!

## Unia Vaud

# 28

## Foot: un club de l'Est dans le Nord vaudois

# VOIX POPULAIRE

N°1, MARS 2022

### ACTUALITÉS 4-7

Vaud: taux unique touché, mais pas coulé  
Genève: Une taxe temporaire toute tracée  
Le Conseil fédéral envisage le recours au gaz  
Frontex: un succès de la solidarité  
Un rabais municipal de 20% pour les femmes en Ville de Genève  
Le Crédit Suisse épinglé

### MÉDIAS 8-9

De la Voix Ouvrière à la Voix populaire

### RÉGION 10-11

Remettre le canton de Vaud sur les rails du progrès social

### SUISSE 12-15

Analyse de campagne  
L'agenda antisocial de l'oligarchie suisse

### INTERNATIONAL 16-19

En Ukraine, les chemins de la guerre  
Sous blocus, Cuba plie mais ne rompt pas

### DROITS DEVANT ! 20

Quand payer ses dettes enrichit les parasites

### ÉCONOMIE 21

Vers l'économie du partage

### TRAVAIL 22

Unia: lutter contre la précarisation

### HISTOIRE 23

Il y a 40 ans, s'éteignait Jean Villard «Gilles»

### PORTRAIT 24-25

David Tondin, chauffeur-livreur depuis 20 ans

### SOCIÉTÉ 26-27

La traite des êtres humains: l'esclavage des temps modernes

### SPORT 28-29

Foot: un club de l'Est dans le Nord vaudois

### CULTURE 30-33

L'éminent apport de Marc Perrenoud à l'histoire suisse

Le CETIM lance sa revue digitale

Les rires et les colères de Burki

Visibiliser le cancer au féminin

### FÉMINISME 34

Le tabou des règles

**Société d'édition de Voix Populaire**  
25, rue du Vieux-Billard,  
1205 Genève

**Président**  
Paris Kyritsis

**Rédacteur en chef**  
Joël Depommier

**Rédaction**  
redaction@voixpopulaire.ch  
022 320 63 35

**Abonnements**  
www.voixpopulaire.ch/  
abonnements  
CCP 12-9325-6

**Maquette et mise en page**  
Solidaridad Graphisme, Genève

**Impression**  
Pressor, Delémont

**Parution**  
Voix Populaire paraît 11 fois  
par année

# Tout un programme!



**Joël Depommier**  
Rédacteur en chef

Quelques semaines après le refus du peuple de soutenir le train des mesures fédérales pour les médias, nous devenons un mensuel, prouvant notre conviction que la presse a un avenir. Entendons-nous sur cet horizon. Loin d'une course à l'instantanéité numérique, à la surcharge informationnelle nivelante (infobésité), à l'infodivertissement, notre pari se résume en trois mots: informer, réfléchir et combattre.

Face au déferlement des messages, notre projet veut chercher une information alternative sur le monde. Comment? En traitant des sujets laissés de côté par la presse traditionnelle et en donnant aussi la parole à celles et ceux qui l'ont rarement. Mais aussi en diffusant des informations politiques, sociales ou culturelles en relation avec les mouvements de la gauche combative, écologiste, féministe et d'entraide avec les migrant.es.

Trier dans l'actualité, faire émerger la face cachée des dominations, parler des luttes des salarié.es et des résistances des populations ignorées, côtoyer les réalités dans des reportages ou des interviews, faire émerger la participation, voilà notre engagement.

Mais on ne saurait en rester là. Il nous paraît aussi essentiel de susciter le temps de la réflexion. Dans un univers saturé d'informations, il convient

de questionner le monde, de prendre du recul pour analyser ce qui nous arrive collectivement. Que cela soit à travers des experts, des chercheurs ou de simples citoyens, nous ouvrirons des pistes de décryptage, de déchiffrement et de critiques. Sans oublier de mettre en avant des hypothèses de changements.

Nous voulons ainsi retrouver un sens et une perspective à travers l'ouverture des débats et l'approfondissement des idées, favorisant les envies de transformation sociale.

De même, nous souhaitons redonner son importance au terme décrié d'«opinion», qui a pourtant été au cœur historique de l'apparition des journaux. Sans prise de position claire, prise de risque idéologique, défense de valeurs de gauche, voire parti pris, qui interrogent les supposées neutralité et objectivité des médias, le débat démocratique ne peut que s'étioler.

Sur cette base, notre objectif est aussi de soutenir, voire susciter la mobilisation, car nous croyons comme le disait Karl Marx qu'«une idée devient une force lorsqu'elle s'empare des masses».

Vaste programme, que nous estimons possible, au vu de l'émergence régulière de nombreux médias alternatifs et critiques dans lesquels nous nous reconnaissons. ■

VAUD

# Taux unique touché, mais pas coulé

**Le Grand Conseil refuse de soutenir l'initiative parlementaire du POP sur un taux unique d'imposition dans les communes. Une initiative populaire pourrait être lancée.**

« La disparité des taux d'imposition communaux se corrèle à la richesse intrinsèque des communes, telle qu'approchée par la mesure de la valeur du point d'impôt par habitant, bien plus que par la qualité de la gestion de ces dernières par leurs autorités, de telle sorte qu'en règle générale, plus une commune est riche, moins son taux d'imposition est haut », relevait le rapport de minorité en faveur de l'initiative du député popiste, Vincent Keller.

Pour mettre fin aux disparités fiscales entre communes, celui-ci avait déposé une initiative parlementaire pour instaurer un taux unique d'impôt communal dans tout le canton de Vaud. Celui-ci aurait été fixé à 68,38%, alors qu'il fluctue aujourd'hui entre 46 et 84% selon les localités, ce qui aurait permis une baisse d'impôt pour deux tiers des Vaudois.

## Suite dans les idées

L'idée d'un taux unique avait été lancée il y a vingt ans par un autre député popiste, Jean-Paul Dudt, concrétisée dans une initiative cantonale, qui avait été refusée par le peuple en 2001. A l'époque, le Conseil d'Etat avait décidé, en contre-proposition, de mettre en place un système dit «péréquatif», instaurant un mécanisme de redistribution entre les communes (péréquation horizontale) et entre les communes et l'Etat pour la répartition des charges entre les deux entités (péréquation verticale). Ce dernier point étant de plus en plus contesté par un certain nombre de communes riches, qui dénoncent, à longueur d'années «le coût de la facture sociale» (qui regroupe différentes aides à la population comme les prestations complémentaires à l'AVS/AI, l'aide aux personnes hébergées en EMS ou le Revenu d'insertion).



**Le taux unique favorisera l'égalité fiscale entre les communes.**

MICHEL BERTOLOTTI

«Ce système (de péréquation) est largement insuffisant, puisqu'il ne tient pas compte des spécificités communales (nombre d'habitants, richesse de ces derniers, richesses naturelles, besoins en transport)», a expliqué Vincent Keller. Il proposait donc que toutes les communes, soumises au même taux unique, versent une somme, calculée sur la base d'une équité entre communes, dans un pot commun qui aurait ensuite été redistribué en fonction de critères objectifs, tels que le nombre d'habitants ou le nombre d'emplois.

## La droite vent debout

Sur cette base assainie, il prévoyait par la suite une renégociation de la péréquation verticale, qui est d'ores et déjà prévue dans le canton. Et le député d'ajouter: «La présente initiative se borne à chercher à garantir à chaque commune des ressources suffisantes à accomplir leurs tâches, mais ne dit strictement rien quant à la manière dont ces ressources doivent être affectées, l'autonomie communale demeurant à ce titre pleine et entière.»

La proposition popiste, qui avait rallié les suffrages du PS et des Vert.es, a été sèchement rejetée par le droite et par la conseillère d'Etat PLR Christelle Luisier, qui se sont succédé au micro pour dénigrer le projet. Au nom de «l'autonomie communale», de la lutte contre le centralisation ou craignant le départ de riches contribuables du Canton, la droite a déroulé ses arguments habituels. Dans un rapport de majorité opposé à l'initiative, certains commissaires avaient pourtant relevé que «le système actuel ne garantissait pas l'autonomie communale, car les municipaux étaient dans l'impossibilité de relever le taux d'impôts communal pour développer les politiques publiques souhaitées, mais que le taux unique garantissait la transparence et l'équité».

Après environ deux heures de débats et une trentaine d'interventions, le Grand Conseil a finalement rejeté le 8 février dernier l'initiative de Vincent Keller par 79 voix, contre 62 favorables et une abstention. Le POP pourrait envisager de lancer une nouvelle initiative cantonale sur le sujet. **JDR**

## GENÈVE

# Une taxe temporaire toute tracée

**Carton plein pour l'initiative imposant une contribution solidaire sur les grandes fortunes.**

**A** un mois du délai légal de dépôt, les partis de l'Alternative, dont le PdT, et les syndicats ont déposé le 2 février 6873 signatures en faveur d'une contribution solidaire sur les grandes fortunes. L'initiative lancée en octobre 2021 propose d'instaurer un impôt de solidarité limité dans le temps (10 ans) sur les très grandes fortunes. Il s'agit d'un impôt à hauteur de 5 pour mille sur la part de la fortune imposable supérieure à 3 millions de francs. En outre, elle réduit les manques à gagner dus au «bouclier fiscal» (instauré en 2001, *ndlr*), qui permet aux très grosses fortunes d'échapper à une partie de l'impôt et qui fait actuellement perdre 173 millions de francs à l'Etat et 40 millions aux communes (chiffres de 2018). En guise de mesure de précaution: le texte veut un triplement du montant des déductions sociales pour les petits propriétaires et les artisans, afin de ne pas les pénaliser.

«Il s'agit d'un signal fort en faveur d'une fiscalité solidaire et plus redistributive, permettant de faire face aux effets de la crise», relève le comité référendaire. «La population a réagi très favorablement aux propositions de notre initiative. Nous avons senti un fort enthousiasme pour demander un petit effort aux plus privilégiés, ce qui a facilité la récolte de signatures», précise Sylvain Thévoz, du Parti

socialiste, tout en dénonçant les écarts sociaux croissants. «C'est une véritable explosion des grandes fortunes que connaît Genève ces dernières années. Moins de 1% de la population genevoise possède plus de 64 milliards de francs, alors que plus de 70% des contribuables ne paient aucun impôt sur la fortune, car ils et elles ne disposent pas de suffisamment de richesses pour être imposés», précise-t-il.

## Répondre à l'urgence climatique

Pour l'écologiste Pierre Eckert, il s'agit «de recettes indispensables non seulement au maintien et au développement des prestations, mais qui permettront également de réaliser les investissements nécessaires, dont notre canton a besoin, pour répondre à l'urgence climatique». «Face à cette urgence, il y a la question de qui va payer la transition. Les plus riches ont une responsabilité, car leur empreinte carbone est plus lourde que le reste de la population», soutient Tobia Schnebli, président du PdT. «Au final, cette taxe supplémentaire va permettre de construire un avenir meilleur.» L'acceptation de cette initiative permettrait donc aux collectivités publiques de mieux faire face aux lourds effets de la crise. «Il est indispensable de pouvoir répondre aux besoins de la population, besoins encore accrus par la crise sanitaire et sociale qui en découle», rappelait Françoise Weber, du Cartel intersyndical.

JDR

## ENVIRONNEMENT

# Le Conseil fédéral envisage le recours au gaz

**F**in février, le Conseil fédéral présentait sa stratégie pour l'approvisionnement énergétique de la Suisse. La décision d'abandonner le nucléaire prise en 2017 a fait émerger le risque que le pays se voit confronté à d'éventuelles pénuries d'électricité lors de pics de consommation hivernaux ou de pannes. Un risque considéré comme réel selon les scénarios du Département des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC).

A droite, le PLR et l'UDC ont réclamé un retour en arrière sur la sortie du nucléaire. Pour rappel, cette sortie avait été avalisée par le peuple en votation, lorsque ce dernier, en 2017, a voté en faveur de la stratégie énergétique

2050 incluant cette proposition. Le plan qu'a présenté la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga balaye cette possibilité et table sur une amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle suisse, un renforcement de la capacité de production hydraulique, et également la mise en service de deux ou trois centrales à gaz.

La célèbre centrale de Chavalon, qui surplombe l'entrée de la Vallée du Rhone, pourrait ainsi connaître une seconde vie, aux côtés de sites potentiels à Collombey, Monthey (VS), Aigle, Orbe, Bex, Yverdon (VD) et Cornaux (NE) en Suisse romande.

La présentation de cette stratégie survient en pleine vague de hausse des prix du gaz à l'échelle

européenne. La facture s'est par exemple alourdie de 30% sur les derniers mois pour certains secteurs de consommation.

Les tensions entre l'OTAN et la Russie, impliquant sanctions et contre-sanctions entre cette dernière et les pays partenaires de l'OTAN, alimenteront notamment une poursuite de la hausse des prix. Or en Suisse, 47% des importations de gaz proviennent de Russie. Si le Conseil fédéral veut garantir que ce recours à de nouvelles centrales à gaz soit neutre en émissions CO<sub>2</sub>, sans précisions à ce sujet, rien ne garantit qu'il pourra se faire sans hausse sensible du prix de l'électricité pour les ménages suisses. **PKS**

## SUISSE

# Frontex: un succès de la solidarité

Le Parlement suisse avait alloué 61 millions de francs à l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex. Un référendum a été lancé avec succès, visant à stopper l'extension de cette officine. Comme si les 14 millions précédents ne suffisaient pas. Une contribution accrue à une agence de protection des frontières, qui viole les droits de l'homme par la force est une catastrophe. C'est pourquoi le Migrant Solidarity Network avait lancé le référendum, qui a ensuite été soutenu par plusieurs autres organisations et partis. Dans un sprint final à suspense, le collectif No-Frontex a pu déposer plus de 62'000 signatures dans les délais impartis, peut-on lire sur son site Internet. «C'est un grand succès et un énorme signe de solidarité!», souligne le collectif.

Parmi les tâches principales de Frontex figurent le rapatriement et l'expulsion des migrants «irréguliers», l'armement des autorités locales de protection des frontières et la rédaction de soi-disant «analyses de risques», accompagnées de recommandations d'action. Dans le cadre de l'externalisation croissante du régime migratoire de l'UE, des interventions ont également lieu dans un nombre toujours plus grand de pays tiers. Frontex coopère avec plus de 20 pays en dehors de l'UE.

Un exemple courant se trouve dans la coopération avec les garde-côtes libyens, qui interceptent les bateaux de migrants et les ramènent de force en Libye. «Les activités de Frontex encouragent le récit raciste de la migration comme une menace. La politique de fermeture de l'UE a coûté la vie à plus de 44'000 personnes depuis 1993, et bien plus encore si l'on tient compte des cas non déclarés», peut-on lire sur le site du collectif référendaire No-Frontex. La Suisse profite largement de la violente défense européenne contre l'immigration. Car en tant que port d'attache pour les entreprises de matières premières,



Les Suisse voteront sur une aide financière à Frontex.

DR

place bancaire internationale et fabrique d'armes, elle est un important profiteur du système capitaliste mondial. Et elle est ainsi coresponsable de nombreuses causes de fuite.

## Empêcher une condamnation à mort

Et le collectif de préciser: «La responsabilité se situe au cœur de l'Europe, à Bruxelles et à Berne. Il s'agit d'exercer une pression à ces endroits. Le référendum nous fournit un moyen de pression concret: le financement. Car le calcul est simple: sans argent, pas de Frontex.»

Le 15 mai, les électeurs suisses auront le choix. Oui à Frontex ou oui à la liberté de mouvement? Il convient de rappeler ici qu'un oui à un financement plus important de Frontex représente en même temps une condamnation à mort indirecte pour de nombreuses personnes fuyant les frontières de l'UE. **IMT**

Paru sur [Vorwaerts.ch](http://Vorwaerts.ch), adapté par la rédaction.

## VILLE DE GENÈVE

# Un rabais municipal de 20% pour les femmes

La décision du Conseil municipal du 9 février d'accorder un rabais de 20% aux femmes pour accéder aux lieux culturels et centres sportifs de la Ville pour compenser l'inégalité salariale a fait couler beaucoup d'encre, au point d'intéresser le journal *Le Monde*. Déposée le 14 juin 2019, jour de la grève des femmes, par des élus d'Ensemble à Gauche, du Centre, des Verts et du PS, la motion a été acceptée facilement et le Conseil administratif devra désormais

mettre cette mesure en place. «Le public féminin participe déjà aux activités culturelles, mais souvent selon son niveau social. Ce qu'il faut modifier. Nous aurons beaucoup plus femmes, qui s'adonnent aux activités sportives (avec cette proposition de rabais)», a soutenu Alfonso Gomez, conseiller administratif écologique. «C'est une motion provocatrice, mais symbolique», assure Ensemble à gauche. C'est niet pour la droite, notamment l'élue PLR,

Michelle Roulet: «Ce féminisme ne me convient pas du tout, car les femmes ne sont pas un genre à elles seules, un tout homogène. On place la femme dans une position misérabiliste. Ce projet va induire une discrimination contraire à la Constitution suisse», appelant à sa rescousse Jean Jaurès. Mais certains à gauche considèrent que cette prime en fonction du genre rate sa cible, car elle ne fait aucune différence de classe sociale entre les femmes. **RÉD.**

## SUISSE

## Le Crédit Suisse épinglé

Le roi Abdallah II de Jordanie ou les deux fils de l'ancien homme fort égyptien Hosni Moubarak. Mais aussi les fils d'un chef des services de renseignement pakistanais, qui a contribué à faire passer des milliards de dollars des Etats-Unis aux moudjahidines d'Afghanistan dans les années 1980. Ou Carlos Luis Aguilera Borjas, ancien chef des services de renseignement vénézuéliens, qui aurait pris une commission de 4,8%, soit l'équivalent d'environ 90 millions de dollars lors de la rénovation du métro de Caracas, détenant encore deux comptes en 2011 dont le solde s'élevait à au moins 7,8 millions de francs suisses. Voici quelques-uns des noms retrouvés sur les plus de 18'000 comptes bancaires, détenant collectivement plus de 100 milliards de dollars, de 1940 à 2010 qu'a pu analyser un groupe de journalistes à but non lucratif, le Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP). Interrogé par le *New York Times* – un des 46 journaux ayant travaillé sur l'affaire, une porte-parole de la deuxième banque suisse, Candice Sun, a rapidement contesté les faits, en tentant d'expliquer que de nombreux comptes visés par la fuite remontaient à des décennies, et «à une époque où les lois, les pratiques et les attentes des institutions financières étaient très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui».

Cette auto-justification tient-elle la route? L'OCCRP, qui s'est entretenu avec plus d'une douzaine d'anciens et actuels employés pour comprendre comment la banque a accepté tant de clients problématiques, entretient le doute. «La diligence raisonnable avec les clients et les comptes, disons au niveau du million de dollars, est très approfondie», décrit ainsi un ancien cadre supérieur, cité dans le journal espagnol *Infolibre*. «Mais lorsqu'il s'agit de comptes très fortunés, les patrons encouragent tout le monde à détourner le regard et les cadres sont intimidés cause de leurs primes et de la sécurité de l'emploi. En outre, certains grands



Le système bancaire suisse est une nouvelle fois dans la tourmente.

CAYAMBE

comptes sont gardés si secrets que seuls quelques cadres supérieurs savent qui les possède. Lorsque quelqu'un veut blanchir de l'argent après avoir pillé des biens du pays, par exemple, il doit transférer l'argent. Les titulaires de ces comptes s'adressent donc directement à des responsables de très haut niveau», explique un témoin. «Ce n'est jamais la faute de la banque, c'est toujours l'employé proche d'une pomme pourrie qui est responsable si quelque chose de mal arrive», se plaint un ancien travailleur.

#### Procès en cours

Le journal rappelle aussi que s'est ouvert depuis début février, un procès contre la banque devant le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone, pour n'avoir pas pris «les mesures organisationnelles raisonnables et nécessaires pour empêcher les activités de blanchiment d'argent de se produire» dans le cadre d'un trafic de cocaïne international lié à une connexion bulgare. Grâce à la banque et quatre accusés (deux Suisses et deux Bulgares), l'organisation criminelle aurait blanchi des dizaines de millions de francs entre 2004 et 2007.

Cette nouvelle révélation de fraude massive s'est faite sans l'appui d'aucune journal suisse, par crainte de poursuites judiciaires. L'article 47 de la loi sur les banques suisses expose les journalistes du pays à des poursuites pour la simple possession de données bancaires privées, même si celles-ci ne sont pas publiées. «Cette loi est une restriction massive de la liberté de la presse en Suisse», a dénoncé TX Group. De quoi susciter une réaction du Parti socialiste suisse, qui demande dorénavant le maintien de l'impôt anticipé sur les entreprises, que veut faire sauter la droite. «Cet impôt de garantie empêche la criminalité fiscale tant nationale qu'étrangère. Le supprimer sans le remplacer serait une gifle pour les contribuables honnêtes et coûterait des centaines de millions de francs», assure le co-président du PS, Cédric Wermuth. La parti veut aussi modifier l'article 47. «Cet article de censure interdit aux médias suisses de mettre en lumière la criminalité fiscale. Cela doit changer. Les recherches d'investigation ne doivent plus être entravées», prévient Samuel Bendahan, conseiller national (VD), vice-président du PS suisse. **JDR**

# De la «Voix Ouvrière» à la «Voix Populaire»

Notre magazine est le successeur du journal *Voix Ouvrière*, fondé il y a bientôt 80 ans et de *Gauchebd* qui lui a succédé. Petit retour historique sur ce riche héritage.

## La rédaction

En 1944, les victoires de l'Union Soviétique et de ses alliés sur les armées fascistes annoncent la fin prochaine de la guerre. Le Conseil Fédéral est contraint de lever les interdictions qui pesaient depuis la fin des années trente sur les partis et la presse d'orientation communiste en Suisse. C'est ainsi que naît la même année le Parti Suisse du Travail et la *Voix Ouvrière*. Il aura fallu surmonter une longue procédure de 16 mois pour lever les obstacles administratifs du Ministère public de la Confédération (MPC) et du Département fédéral de la Justice et Police (DFJP), qui firent leur possible pour empêcher la parution de ce titre de presse contestataire.

## Un journalisme véritable

C'est sous des conditions dignes d'un régime dictatorial que paraît donc le premier numéro de la *Voix Ouvrière* le 18 août 1944: parution limitée à 4 pages, interdiction de toute «propagande communiste» et de collaboration avec des leaders de «partis interdits», interdiction de diffuser un quelconque «écrit illégal». Malgré ces difficultés, la *Voix Ouvrière* résonna au sein des classes populaires suisses et connut un fort succès, le tirage



La «VO» se déclinait en diverses versions en fonction des publics.

DR

augmentant rapidement dans l'immédiat après-guerre.

Mais c'est aussi le nom du fondateur du journal qui hérissait alors le poil des autorités. Aux manettes se trouve en effet un certain Léon Nicole, célèbre meneur de foules et orateur qui avait été exclu du Parti

socialiste en raison de son attachement aux idées communistes. Avant-guerre, lui et son équipe rédigeaient le journal *Le Travail*, qui avait dénoncé maints scandales et prévarications de la bourgeoisie suisse, notamment celles qui aboutirent à la faillite de la Banque de Genève, menant aux



tragiques événements du 9 novembre 1932, où des dizaines de militants tombèrent sous les balles de la troupe sur la plaine de Plainpalais.

Comme *Le Travail*, la *Voix Ouvrière* continua de jouer un rôle de dénonciateur du capitalisme et de ses représentants politiques et économiques ainsi que de défenseur des petites gens. Il réussit dans de nombreux cas à réparer des injustices ou à faire condamner des responsables de ravages économiques ou financiers.

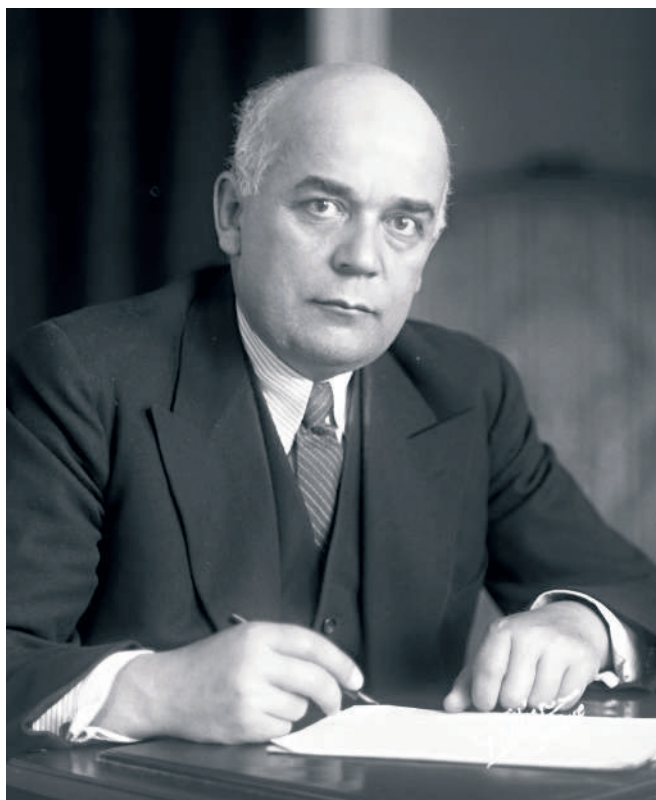
### Les batailles de la «Voix Ouvrière»

L'assurance vieillesse fut l'un des premiers combats du journal, qui réclama dès sa fondation qu'on assure aux personnes âgées, jusqu'alors sans soutien public, des rentes décentes. De vigoureuses offensives du périodique furent également menées en faveur des lois sociales: pour l'amélioration du régime des vacances payées, l'assurance invalidité, une assurance maladie équitable, l'abaissement de l'âge de la retraite, etc. Le journal s'éleva aussi contre les folles dépenses militaires de la Suisse pendant la Guerre froide et particulièrement contre les tentatives de doter notre pays d'un armement nucléaire. Et, naturellement, il accorda une grande place aux revendications des travailleurs, à la défense des locataires, à la lutte pour la paix, pour l'égalité entre femmes et hommes et fut même, dans les années 50 et 60, le seul quotidien en Suisse à soutenir les légitimes doléances et protestations des petits producteurs valaisans.

### La nouvelle formule que vous tenez entre les mains s'inscrit dans ce riche héritage et le remet au goût du jour

Le périodique s'engagera concrètement en faveur des luttes de libération des peuples colonisés et victimes de l'impérialisme. C'est sur ses presses que seront imprimés les exemplaires à destination de la France du

Léon Nicole, célèbre meneur de foules et orateur, a fondé la «Voix Ouvrière» en 1944. DP



journal *El Moudjahid*, publication du Front de libération nationale (FLN) d'Algérie, après la saisie de ses presses par les paramilitaires de l'armée française en 1957. Lors d'un transfert de journaux par-delà la frontière, le militant vaudois Jean Mayerat sera arrêté et condamné à un an de prison par la justice française.

Cet engagement était bien reconnu en Suisse romande, où l'on appelait la *Voix Ouvrière* par ses initiales: la «VO». Avec ce petit accent de sympathie et de complicité chez les travailleurs, mais aussi des réactions anxieuses ou de fureur dans le patronat et chez les politiciens de droite.

### Maints obstacles

Le journal dut aussi se heurter à maints obstacles: ostracisme publicitaire du fait de pressions sur des annonceurs potentiels; procès et condamnations de ses rédacteurs (en 1951 le contributeur Pierre Nicole fut condamné à 15 mois de prison ferme pour un article attaquant le Conseil fédéral) et souvent lourdes amendes ou indemnités de dédommagement; discrédit continu de la part des autorités, des milieux économiques et même

des Eglises; sabotage de ses caissettes de distribution; stigmatisation de certains de ses abonnés; et même, en 1956, au moment de l'hystérie anti-communiste déclenchée par les événements de Hongrie, tentative de prise d'assaut et d'incendie du bâtiment du journal et de l'imprimerie, qui ne put être contrée que par la mobilisation de quelques centaines de militants pour le défendre, alors que la police restait totalement passive face à 2000 manifestants de droite déchaînés.

Le journal est resté quotidien jusqu'à fin 1979, puis il est devenu hebdomadaire. En 1986, dans le souci de dépasser le cadre trop restrictif de l'appellation ouvrière, il est devenu *VO Réalités*, puis, en 1995, *Gauchebo*. La nouvelle formule que vous tenez entre les mains s'inscrit dans ce riche héritage et le remet au goût du jour. Avec près de 80 ans d'histoire derrière lui, le magazine *Voix Populaire* est l'un des plus anciens titres de presse politique suisse encore en activité. Et notre combat pour une presse critique et combative en Suisse se poursuit! ■

Texte adapté d'une recherche historique d'André Rauber.

# Remettre le canton de Vaud sur les rails du progrès social

Le 20 mars prochain, les Vaudois et Vaudoises voteront pour renouveler leurs instances cantonales. Le POP présente Céline Misiego et Vincent Keller au Conseil d'Etat et sera présent dans cinq districts. Rencontre avec la direction du parti pour parler de cette campagne.

Paris Kyritsis

**D**epuis trois ans, on trouve à la tête du POP vaudois une équipe dirigeante renouvelée, rajeunie et proche des préoccupations du monde du travail. Rencontre avec Anaïs Timofte, politologue et présidente du parti, Idriss Samim, ancien réfugié afghan, ingénieur EPFL et Luca Schalbetter, employé de commerce, tous deux vice-présidents.

**Pour cette campagne, vous dites que le POP veut remettre le canton sur les rails du progrès social, qu'est-ce que cela veut dire concrètement?**

**IDRISS SAMIM** On veut remettre les questions économiques et sociales au centre du débat. Elles ont trop longtemps été mises de côté. Se positionner sur ces questions, ce n'est pas du populisme. On veut toucher toute la population du canton et pas uniquement celle des centres-villes, occuper les espaces politiques vides, ou occupés par la droite à tort.

**ANAÏS TIMOFTE** Aux élections de 2017, le taux de participation était de 38%, il faut se demander pourquoi. On doit s'adresser aussi aux personnes qui se désintéressent de la politique parce qu'elles pensent que le vote ne change rien. Pour cela, on doit remettre sur la table la question du modèle de société. Ladite «gauche» et ladite «droite» sont deux mêmes tendances qui cautionnent le système en place. Nous, on défend un projet de société qui est le dépassement du capitalisme et le gouvernement par et pour les classes travailleuses.



Idriss Samim, Luca Schalbetter et Anaïs Timofte livrent leur vision de la campagne. DR

**LUCA SCHALBETTER** On se distingue aussi dans ce qu'on diffuse, on ne veut pas de slogans creux du type «sortons du capitalisme» ou qui parlent d'une «alternative» floue. On présente des projets qui changent la vie, qui s'adressent à toute la population. C'est pour cela qu'on a choisi d'axer notre campagne sur des projets concrets: la gratuité des transports publics, le taux unique d'imposition entre communes, le salaire minimum et une caisse maladie publique.

**Mais avec ce discours centré sur les questions sociales et les classes populaires, n'est-ce pas oublier toute une partie des luttes actuelles?**

**IS** On veut replacer le débat sur les questions de fond, et pas seulement parler des questions sociétales: questions de genre, débats sur le voile, les modes de vies, l'orientation sexuelle, etc. On n'élué pas ces dernières, mais on s'y adresse avec le prisme des rapports de classe.

**LS** J'habite dans le nord-vaudois qui est une région désindustrialisée. La

colère de certains se ressent clairement, mais lorsqu'on va à Sainte-Croix par exemple, et qu'on discute avec les habitants, leurs préoccupations c'est exactement ce qu'on défend: les salaires qui stagnent, les primes maladie qui augmentent, les prix des transports et des loyers toujours plus cher. Ça prouve que les questions sociales et économiques touchent tout le monde.

## Les classes travailleuses de notre canton ont besoin d'un parti «de classe», qui les défende

**AT** En effet, sans cela on reste dans le principe «Il faut que tout change pour que rien ne change». Même le PLR a un vernis progressiste sur les questions sociétales. Mais derrière, l'exploitation économique des travailleurs demeure, peu importe leur genre, leur origine ou leurs choix de mode de vie.

**LS** Il faut dire que l'espace politique est occupé soit par la bourgeoisie, soit par la petite bourgeoisie urbaine et intellectuelle, qui mettent en avant ces questions sociétales. Aussi parce qu'elles ne remettent pas en question leur position de classe.

**AT** En effet, ces cinquante dernières années, il n'y a eu qu'une poignée d'ouvriers au Conseil national.

### Vous défendez la hausse du pouvoir d'achat, n'est-ce pas renforcer la surconsommation qui met en péril le climat?

**IS** Ce n'est pas exact. Avec le réchauffement climatique, les classes populaires paieront le prix fort des conséquences du train de vie des plus riches. Il n'y a pas de société de consommation, il y a des classes qui consomment plus que d'autres.

**LS** C'est pour cela qu'on propose l'écologie populaire contre l'écologie punitive du centre-gauche. Les bas salaires ne surconsomment pas, il faut tenir compte de cela pour lutter contre le réchauffement climatique et porter les bonnes mesures politiques, comme la gratuité des transports publics.



**POP & GAUCHE EN MOUVEMENT**

**simplement POPulaire**

**AT** On défend également la souveraineté alimentaire. Pour relocaliser notre production, protéger l'environnement tout en rémunérant correctement les agriculteurs.

**LS** Le POP joue un rôle essentiel pour mettre en avant cette analyse de classe dans la politique vaudoise. Lorsqu'on préparait notre initiative en faveur de la gratuité des transports publics avec nos partenaires, on entendait de la part d'une partie des Verts, de la Grève du climat et d'Ensemble à Gauche le discours qu'il ne fallait pas augmenter la fréquentation des transports publics, mais lutter pour réduire les déplacements et faire de la décroissance. Pour moi c'est de l'écologie réactionnaire, tu laisses les riches se déplacer car ils en auront toujours les

moyens, et tu prives les classes populaires de plus d'accès au transport. C'est symptomatique de l'embourgeoisement d'une certaine gauche urbaine, qui, elle, a accès à tous les équipements publics, culturels, sportifs, etc. Une gauche qui a gentrifié les centres urbains, exilé les classes populaires en périphérie et veut maintenant les priver de déplacements.

**IS** Pour conclure, je pense que notre société est atomisée, la conscience collective a de la peine à se former. En face, il y a des partis bourgeois qui défendent la classe sociale aisée qu'ils représentent en politique. C'est pour cela que les classes travailleuses de notre canton ont besoin d'un parti «de classe», qui les défende. C'est ce parti que l'on veut être. ■

# Analyse de campagne

**Retour sur les votations du 13 février, sur la suppression du droit de timbre, l'aide à la presse, l'interdiction de la publicité pour les cigarettes et l'expérimentation animale, en observant quels arguments ont été mis en avant, quelle stratégie a été utilisée et par quelles organisations.**

Jordan Willemin

**L**ors des scrutins du 13 février, le peuple a voté sur la suppression du droit de timbre. Cette campagne était classique dans l'opposition gauche-droite. Ces dernières années, la population a voté à plusieurs reprises sur les baisses d'impôt et la stratégie de chaque camp est toujours similaire. Pour la suppression du droit de timbre, l'argument mis en avant était le soutien à l'emploi et un bénéfice prévu pour les PME, bien que seulement 0,3% des entreprises paient cet impôt. Pour justifier cet argument, soit les partisans utilisaient ce mensonge, soit ils prétendaient que la fin de cet impôt aurait des retombées économiques qui profiteraient à toutes les entreprises.

Même si en général la droite se défend d'être adepte de la théorie du ruissellement<sup>1</sup>, elle base son argumentaire dessus. Elle a aussi surfé sur l'actualité en abusant des problématiques actuelles. Cette aide serait selon elle essentielle après la crise du Covid et la future réforme pour harmoniser les impôts des sociétés au sein de l'OCDE<sup>2</sup>. Les politiques et les milieux économiques ont aussi mis en avant que seule la Suisse avait un tel impôt, ce qui la rendrait moins compétitive.

La campagne du côté de la gauche pointait le cadeau fiscal pour les multinationales. En effet, la suppression du droit de timbre aurait été profitable uniquement aux grandes entreprises au détriment de la population puisqu'il y aurait eu moins de sous pour les services publics. Elle a aussi contredit les arguments de la droite en montrant que, par exemple, la RIE 2<sup>3</sup> n'a pas augmenté les investissements, et que la Suisse est déjà la plus compétitive, même avec cet impôt, ce qui



L'échec du paquet de mesures pour la presse entraînera-t-il de nouvelles faillites? DR

montre une certaine force du discours de la droite car la compétitivité comme but ne semble pas être remise en question. Les opposants ont aussi relevé que la finance n'aurait pas souffert du Covid, donc il n'y a pas de raison de lui faire des cadeaux.

La gauche a rappelé que ce combat était aussi symbolique pour éviter de nombreux autres cadeaux fiscaux votés ou en préparation au parlement, dont l'abolition de l'impôt anticipé actuellement attaqué par référendum. La victoire du non à 62% peut montrer une baisse de confiance du peuple envers les milieux économiques. Cette tendance était déjà visible dans les sondages d'après votation sur le refus de la RIE 3<sup>4</sup>. Avec un argumentaire mensonger aussi visible (pour les PME

alors qu'elles ne paient pas cet impôt), la droite va renforcer la méfiance de la population envers leurs projets.

## Pub sur le tabac évincée

La votation sur l'interdiction de la publicité sur le tabac mérite une analyse plus profonde que nous pourrions le penser.

Ce fut de nouveau un combat gauche-droite, mais cette fois-ci avec une gauche en position de force. La campagne pour le oui a surtout été portée par les milieux médicaux qui n'avaient pas besoin de convaincre les gens, mais de s'assurer qu'ils ne changent pas d'avis. En effet, l'initiative a reçu un grand soutien dès le début. Une partie de l'argumentaire était de montrer que les jeunes sont souvent confrontés aux

# Enfants sans tabac

**OUI**  
le 13 février

publicités pour le tabac ou que le but n'est pas d'interdire la cigarette, mais son incitation.

Les partisans de l'initiative ont aussi rassuré sur le risque inexistant de perte d'emplois en cas de oui. Mais l'élément central de la campagne était la protection de la jeunesse, ce qui a permis d'obtenir un grand soutien sans que la droite puisse attaquer ce but.

Les opposants ont utilisé deux angles d'attaque, qui sont très classiques des stratégies bourgeoises. Le premier était que l'initiative ne servirait à rien, mais qu'en plus elle aurait des effets indirects désastreux. Cela était justifié par le fait que ce n'est pas la publicité qui incite à fumer, mais d'autres facteurs, et que l'interdiction empêcherait la promotion de la cigarette électronique, qui serait moins nocive pour la santé.

La droite a argumenté que l'initiative aurait donné trop de pouvoir à l'Etat. Le contre-projet du parlement aurait permis de remplir les buts de l'initiative, mais sans les désagréments indirects. Un autre angle d'attaque était que ce projet aurait abouti à une interdiction totale de la publicité. En conséquence une société où tout serait contrôlé, sans liberté, comme le montrait les affiches comparant les cigarettes aux cervelas. Malgré une grande campagne des opposants, qui ont réussi à améliorer leur score de 18% par rapport au premier sondage, le peuple a accepté l'initiative à 56%.

## Aide aux médias en question

La loi sur le soutien aux médias n'a malheureusement pas donné un débat intéressant. Le camp du oui a été beaucoup porté par de grands groupes de presse comme TX Group, ex-Tamedia. Les partisans ont rappelé l'importance de sauver les médias, notamment dans les régions, pour permettre une vie démocratique riche et une existence de l'actualité locale. Le Covid, en entraînant une chute des revenus publicitaires et la présence des GAFAM<sup>5</sup>, en diminuant le nombre de lecteurs, menacent la survie de la presse. Des politiques de gauche ont mis en avant que sans le soutien de l'Etat, des mécènes financeraient les médias et décideraient de leur ligne éditoriale. Les opposants ont mis en garde contre l'ingérence de

Soutenue par les milieux de la santé, l'initiative sur le tabac est facilement passée.

DR

l'Etat qui mettrait en danger la liberté d'expression. Pour eux, seule la concurrence garantirait la qualité et la diversité de la presse. Le dogme du libre marché est ancré dans la société et très souvent utilisé pendant les campagnes.

## Le camp du oui à l'aide aux médias a été beaucoup porté par de grands groupes de presse

On peut supposer que les groupes de presse comme Tamedia ont donc surtout soutenu la loi pour obtenir eux-mêmes des aides. Au final, le refus à 54% est difficile à interpréter. En effet, comme le peuple votait sur un paquet, on ne peut dire pour le moment quels arguments ont convaincu et donc comment proposer une autre loi. C'est le problème de voter sur des lois de ce type, le débat va dans tous les sens, mais le fond n'est que peu abordé. Il aurait été plus intéressant de débattre sur la vision souhaitée pour les médias, et ensuite réfléchir à quelles lois mettre en place pour y parvenir. Cela permettrait aussi de montrer le vrai visage de chaque camp.

## Expérimentation animale

L'interdiction des expériences sur les animaux n'a pas vraiment suscité de débat, puisqu'en Suisse romande, il n'y avait aucun soutien visible. Les seules personnes, qui ont été légèrement en faveur du texte, l'étaient pour envoyer un message politique, même si elles ne la soutenaient pas dans la forme actuelle. Le seul argument entendu pendant la campagne venait du

comité d'initiative suisse-allemand et défendait la fin des expériences comme principe moral. Pour le camp du non, la campagne a été principalement portée par les médias, qui en ont profité pour remplir leur rubrique de reportages.

En effet, ils ont écrit plusieurs articles pour expliquer comment se passaient les expérimentations animales et de quelles alternatives étaient actuellement possibles. Tous ces reportages argumentaient que le cadre était déjà suffisamment strict, qu'il n'y avait pas une alternative permettant de remplacer toutes les expériences.

De plus, cette interdiction mettrait fin non seulement à la recherche, mais aussi à l'utilisation de nombreux médicaments importés. Les politiques ont finalement été peu présents aussi du côté du non, tant la défaite de cette initiative semblait claire dès le début. Les 20% de oui viennent sûrement des gens qui soutenaient la direction de l'initiative sans être en accord avec le texte lui-même. En effet, le mouvement antispéciste est loin de représenter une aussi grande partie de la population. ■

1 Théorie libérale qui veut laisser les nantis s'enrichir un maximum pour que les pauvres gagnent plus par effet de ruissellement.

2 L'OCDE prévoit d'instaurer un impôt minimum de 15% sur les sociétés. Ce taux est supérieur à ce qui est pratiqué actuellement en Suisse.

3 Cette deuxième réforme de taxation des entreprises diminuait notamment l'imposition des dividendes.

4 Troisième réforme d'imposition des entreprises soutenue par les milieux économiques, mais refusée par le peuple à 59%, le 17 juin 2016.

5 Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, un acronyme pour montrer la puissance des entreprises du web.



# L'agenda antisocial de l'oligarchie suisse

**Cadeaux fiscaux, attaques contre les conditions de travail, flexibilisation: la pandémie n'est pas finie que les porte-paroles de la bourgeoisie remettent sur le tapis leurs mauvaises recettes libérales discréditées par la crise.**

Amanda Ioset

**L**a droite suisse n'a pas attendu la levée des mesures sanitaires pour mettre de côté les beaux discours sur la solidarité qu'elle avait sortis de son chapeau au début de la pandémie. Comme c'était à prévoir, on observe depuis plusieurs mois déjà le retour en force d'une offensive libérale débridée au parlement,

sur les lieux de travail et dans les discours des élites. coup de nouveaux cadeaux fiscaux pour les riches et le capital, de «flexibilisation» du travail et de démantèlement social pour la majorité. Alors que la session parlementaire de printemps aura débuté au moment où vous lisez ces lignes, nous vous proposons un petit tour d'horizon non

exhaustif des grands enjeux du moment sur les fronts de la fiscalité et du travail.

## **vider les caisses de l'Etat**

Un grand nombre d'objets parlementaires touchant à la fiscalité sont actuellement en suspens au Parlement. La tendance générale est à la



multinationales, les banques, les assurances et les holdings» (c'est Hans-Rudolf Merz qui le disait en 2005). Le peuple a refusé la première étape de cette réforme dans les urnes par 62,7% le 13 février dernier, ce qui représente une défaite cuisante pour la droite et un très bon signal pour l'immense majorité de la population.

Mais la résistance ne fait que commencer, car avant même de connaître la position du peuple suisse sur la suppression des droits de timbre, la Parlement adoptait un nouveau cadeau fiscal pour les banques et les multinationales. Il s'agit de l'abolition de l'impôt anticipé sur les intérêts des obligations suisses, un «hold-up fiscal», pour reprendre les mots du syndicat des services publics, contre lequel un référendum a été lancé. Le projet, qui ferait perdre à la Confédération des centaines de millions de francs par an, contient également la suppression du droit de timbre de négociation sur les obligations suisses – oui, il s'agit bien de la suppression de la deuxième partie du droit de timbre, dont la première tranche a été refusée il y a quelques semaines à peine.

Les propositions de la CER-E vont totalement à l'inverse de la revendication historique du mouvement ouvrier qui n'est toujours pas une réalité dans le paradis réactionnaire qu'est la Suisse: la semaine de travail de 40 heures.

Toujours sur le front du travail, une offensive en faveur du télétravail est en cours, que ce soit dans les discours (voir par exemple les articles du think tank libéral AvenirSuisse) ou au Parlement (par exemple la Motion 21.4188 «Reconnaître le droit au télétravail et dire oui à une souplesse plébiscitée»). La pandémie a en effet donné un coup d'accélérateur à la «télétravaillisation», ce symbole du soi-disant «monde d'après». Mais gare aux illusions! En étendant cette pratique, le danger est réel de voir se brouiller encore davantage la frontière entre vie privée et vie professionnelle, mais aussi de voir l'employeur se décharger de sa responsabilité d'organisateur du personnel et du lieu de travail. Par ailleurs, il s'agit d'un modèle qui contraindrait toujours plus les employés à être disponibles en tout temps – depuis chez eux – pour leur patron.

## Toujours sur le front du travail, une offensive en faveur du télétravail est en cours

Terminons ce bref tour d'horizon par une nouvelle positive: la liquidation après son rejet en décembre 2021 par le Conseil national de la Motion 18.3753 du porte-paroles de toutes les grandes causes patronales Philippe Nantermod. Avec cet objet, le Conseil national PLR souhaitait donner aux nouvelles plateformes de type Uber ou Deliveroo plus de latitude pour considérer leurs travailleurs comme des indépendants plutôt que des salariés, évitant ainsi de payer des cotisations sociales. La vigilance reste de mise. Le Conseiller national valaisan (et d'autres) reviendront sûrement bientôt à la charge pour défendre «les nouveaux modèles de travail flexibles» et les intérêts de ces multinationales aux pratiques plus que douteuses... ■

baisse des impôts pour les riches et les grandes entreprises, avec pour objectif de rendre la Suisse plus «compétitive», ce qui signifie des pertes de recettes fiscales pour les collectivités publiques et donc, moins de services publics et moins de prestations sociales pour la population. La dernière baisse de l'imposition des entreprises – la RFFA – n'aura donc pas été suffisante, les partis bourgeois veulent maintenant rajouter une couche, en réalité plusieurs.

## La tendance générale est à la baisse des impôts pour les riches et les grandes entreprises

La suppression par palier des droits de timbre, des taxes prélevées sur l'émission et la négociation de titres (actions, obligations, etc.), est un vieux projet de la droite, dont «les bénéficiaires seraient avant tout les

### Ils veulent nous faire travailler encore plus!

Le 4 février dernier, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) publiait un communiqué de presse appelant à «plus de souplesse dans l'aménagement du temps de travail de certaines catégories de travailleurs». La Commission a repris ses travaux au sujet d'une initiative parlementaire de 2016 (16.414) de l'ancien conseiller aux Etats PDC Konrad Graber, qui demandait d'«introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail». L'objectif principal de la Commission est «de prévoir une possibilité d'interrompre brièvement la durée de repos et de travailler volontairement le dimanche».

Bien entendu, cette position de la CER-E constitue une attaque inacceptable contre les conditions de travail de nombreux salariés, même si, il faut le rappeler, le droit du travail suisse ne pose déjà aujourd'hui pratiquement aucune limite à la durée de la semaine de labeur. En effet, de nombreux travailleurs dépassent actuellement déjà les 50 heures de travail hebdomadaire.



# En Ukraine, les chemins de la guerre

**Vladimir Poutine a reconnu lundi 21 février l'indépendance des républiques de Donetsk et de Lougansk. Le conflit larvé a déjà fait, depuis 2014, près de 14'000 victimes.**

Gaël de Santis *L'Humanité*

**L**e 17 décembre 2021, Moscou a présenté deux projets de traité aux Etats-Unis et à l'Otan. Le premier demandait que l'Alliance atlantique n'accepte pas de nouveaux adhérents à l'Est et ne positionne pas de troupes ou de matériel dans les pays qui ont rejoint l'Otan après 1997. Depuis 2004 et l'adhésion des pays Baltes, Moscou partage 10% de sa frontière avec des pays de l'Alliance, alors que, à la fin de

la guerre froide, il avait été promis aux dirigeants soviétiques puis russes que cela n'advierait jamais. Depuis 2008, l'Ukraine et la Géorgie figurent sur la liste des pays candidats à l'adhésion, avec l'approbation de Washington.

L'été suivant, le président d'alors, Dmitri Medvedev, avait fait une proposition de «pacte de sécurité paneuropéen», pour donner des assurances de sécurité réciproques aux deux camps.

Les Occidentaux n'ont pas donné suite. C'est ce même type de compromis que les Russes souhaitent voir discuté.

Le deuxième traité sur la table vise à interdire le déploiement de missiles de moyenne portée dans des zones qui pourraient toucher le territoire adverse, une proposition déjà énoncée en 2019.

Les Etats-Unis n'ont répondu que partiellement aux demandes russes :



niet sur l'extension de l'Otan, et des concessions mineures en matière balistique, avec des propositions de contrôles réciproques. Parallèlement, l'Otan a envoyé des renforts dans les pays concernés par la proposition de traité russe, telle la Roumanie, et renforcé sa coopération avec l'Ukraine.

Depuis des années, le Parti communiste français revendique, comme il le rappelait dans un communiqué, «une conférence européenne large, incluant la Russie, de paix et de sécurité collective, afin de négocier chacun des points de tension et parvenir à un règlement global. La sécurité en Europe ne peut être assurée sans la sécurité de la Russie». Une telle initiative permettrait de répondre aux besoins de la Russie, mais pas seulement. Moscou aussi doit répondre à certaines exigences.

### La question de l'ingérence russe

La conférence d'Helsinki de 1975 avait permis une détente en Europe et stipulait le respect de l'intégrité territoriale des Etats et un refus des ingérences étrangères – dont ne sont avarés ni Moscou ni Washington. Les pays occidentaux reprochent à Moscou de vouloir «recréer (une) sphère d'influence», selon les termes employés par Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Otan.

## Depuis la fin de la guerre froide, plusieurs conflits sont gelés

L'accusation n'est pas totalement dénuée de fondement. La Russie est déjà intervenue chez ses voisins qui se détournent d'elle. Début 2008, la Géorgie commence la procédure d'adhésion à l'Otan et se sent pousser des ailes. Pendant l'été, le gouvernement de Mikheil Saakachvili lance contre deux régions indépendantes de facto depuis la fin de l'URSS, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, une offensive militaire. Prenant ce prétexte, Moscou intervient militairement et repousse celle-ci, s'assurant un contrôle sur les zones séparatistes.

Depuis la fin de la guerre froide, plusieurs conflits sont gelés. Moscou entretient deux provinces séparatistes en Géorgie (Abkhazie et Ossétie du Sud) et la Transnistrie en Moldavie. Très régulièrement, l'aviation russe franchit la frontière dans les pays Baltes. Et Moscou a été accusé de plusieurs cyberattaques contre les Etats voisins ces dernières années, voire de tenter d'influencer des campagnes électorales. Seul le choix du dialogue permet d'adresser toutes ces questions au Kremlin.

### La restauration d'un Etat ukrainien démocratique

L'Ukraine se trouve au cœur du cyclone. Depuis la fin de la guerre froide, elle a été tiraillée entre partisans d'une intégration euro-atlantique et partisans de bons liens avec la Russie. En 2014, avec le soutien des Etats-Unis, des manifestations pour l'accord d'association avec l'Union européenne, place Maidan, entraînent le départ du président Viktor Ianoukovitch et l'installation d'un pouvoir dont les premières mesures sont hostiles aux droits des russophones. Moscou s'empare alors de la Crimée, où la majorité de la population est russe et où se trouvait l'une de ses principales bases à l'étranger, Sébastopol. Dans l'est du pays, des insurgés russophones se sont emparés du Donbass, créant les républiques autoproclamées de Lougansk et Donetsk.

Pour faire cesser les hostilités, des accords ont été signés à Minsk, en septembre 2014, prévoyant un cessez-le-feu, mais également une autonomie du Donbass au sein de l'Etat ukrainien. Cette question est à l'arrêt, Kiev arguant que celui-ci est occupé par la Russie. S'appuyant sur les accords de Minsk, Kiev exige un départ des forces russes de ces régions avant de changer la Constitution. Le négociateur russe sur le conflit ukrainien, Dmitri Kozak, a récemment déclaré que, les négociations «étant au point mort depuis 2019», Kiev ne mettrajamais en œuvre les accords. La voie du dialogue est plus que jamais nécessaire, sinon, comme en Transnistrie, en Géorgie ou ailleurs, le conflit ukrainien, gelé par moments, brûlant à d'autres, continuera de menacer la paix en Europe des années encore. ■

Adapté par la rédaction

## EN BREF

### Victoire des femmes en Colombie

Cris de jubilation dans les rues de Bogota à l'annonce de la décision historique du 20 février de la Cour constitutionnelle colombienne. Le crime d'avortement ne sera plus un crime si la grossesse est interrompue avant la 24<sup>e</sup> semaine de gestation. Le rapport «La criminalisation de l'avortement en Colombie» de l'association Causa Justa avait mis en évidence la situation particulière de guerre contre les pauvres générée par la loi aujourd'hui annulée: 12,5% des cas d'avortement poursuivis par le système judiciaire correspondent à des femmes âgées de 14 à 17 ans, près d'un cas sur quatre, qui aboutit à une condamnation, concerne des femmes de cette tranche d'âge. **RÉD.**

### La romancière turque Asli Erdogan acquittée

Fin du harcèlement judiciaire? La romancière et journaliste turque Asli Erdogan a été acquittée le 10 février par le tribunal d'Istanbul. La même instance avait déjà levé sa condamnation pour «propagande terroriste» en faveur de l'organisation kurde du PKK, il y a deux ans, mais le procureur de la République avait mené bataille tambour battant afin d'annuler la décision de justice. En cause? La publication sur un site Internet de plusieurs articles parus précédemment dans le quotidien d'opposition prokurde *Ozgür Gündem* et disponibles dans son recueil *Le silence même n'est plus à toi* (Actes Sud, 2017). Incarcérée quatre mois durant en 2016, Asli Erdogan s'est aliéné le pouvoir alors qu'elle milite en faveur des droits humains, dénonce le viol des jeunes Kurdes par la police turque comme arme de guerre et se prononce en faveur de la reconnaissance du génocide arménien. Empêchée de retourner en Turquie, l'écrivaine vit toujours en Allemagne. **RÉD.**

# Sous blocus, Cuba plie mais ne rompt pas

Soixante ans après leur instauration au nom de la «lutte contre le communisme», les sanctions totales contre la Grande Île provoquent une crise sans précédent et l'asphyxie d'un peuple. Au mépris des résolutions de l'ONU.

Lina Sankari *L'Humanité*

**B**arbara Caridad Garcia Perez sait ce que signifie le parcours du combattant. Sa vie entière est jonchée d'obstacles. Affectée par une myopie héréditaire et une diminution progressive de la vue, la présidente cubaine de l'Association nationale des aveugles (Anci) de la province de Matanzas bataille pour se procurer cannes et pièces de rechange pour les machines de lecture en braille qui permettent de garantir la continuité éducative des écoliers handicapés. Elle identifie le problème : «L'entrave aux envois de fonds, par exemple, me touche personnellement. Il y a quelques mois, mon mari et moi n'avons pas pu recevoir l'argent de notre fils aux Etats-Unis. Chaque jour, les personnes handicapées de Cuba peuvent mesurer l'impact du blocus américain», relève-t-elle pour l'Agence cubaine de presse.

En novembre, Beatriz Roque, directrice de la branche chargée du handicap au ministère de l'Education, confirmait que l'enseignement dispensé à ces enfants avait été «l'un des secteurs les plus touchés par la combinaison de la pandémie et du renforcement de la politique de blocus contre notre pays», témoignant de l'impossibilité d'acquérir du matériel orthopédique adapté. A l'instar de la Chine, certains pays n'ont pas coupé leurs relations avec Cuba. L'approvisionnement est toutefois plus onéreux du fait de l'éloignement géographique et du coût du fret. Sans compter les pathologies qui s'aggravent: il faut parfois attendre plusieurs mois avant de se

procurer certains médicaments, ou le plastique qui permettra de fabriquer une prothèse.

## Le plus strict isolement imposé à un pays

Ce blocus est le plus long de l'histoire, mais il n'a pourtant suffi que de quelques secondes au président états-unien John Fitzgerald Kennedy pour apposer son paraphe en bas du décret imposant les sanctions totales contre la Grande Île, le 7 février 1962. Il dure désormais depuis soixante ans. Le plus strict isolement imposé à un pays, qui dénie la possibilité au peuple cubain d'exercer sa libre détermination en violation de la charte des Nations unies et de 24 résolutions votées à l'unanimité, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de plusieurs traités internationaux.

Les handicapés ne sont pas les seuls à voir leur vie entravée et à ressentir directement les effets de l'embargo sur leur quotidien. Habitants de La Havane, Ana et sa famille sont épuisés par les files d'attente devant les magasins faute de produits. «On est revenu à une économie de guerre, qui ressemble à la Période spéciale des années 1990. Par peur, les gens font des réserves, d'autres revendent les produits trois fois le prix au marché noir», nous explique la trentenaire, non sans un brin de lassitude. La musicienne Reina Portuondo, installée en France, dénonce, elle aussi, des mesures de rétorsion «criminelles».

L'artiste franco-cubaine confirme l'impossibilité d'envoyer de l'argent à sa

mère de 91 ans, et donc de subvenir à ses besoins, comme l'exige pourtant le Code civil. «Les banques françaises m'interdisent d'effectuer un virement vers Cuba. Or, si l'envoi d'argent ne passe pas par les banques, je ne peux le déduire de mes impôts. Cette politique illégale qui étouffe tout un peuple est seulement destinée à satisfaire les Etats-Unis. Les Français soutiennent le blocus sans le savoir, y contribuent par leurs impôts», déplore-t-elle, la voix étranglée. L'emploi en France pâtit également du blocus: Bouygues et ADP avaient été choisis pour rénover et agrandir l'aéroport de La Havane avant de voir le contrat annulé du fait des sanctions américaines.

## Dans ces conditions, qui entreprendrait de développer un commerce à Cuba?

La Centrale des travailleurs de Cuba (CTC) dénonce de concert un «acte de génocide contre le peuple» et souligne les répercussions pour le peuple états-unien et son économie, puisqu'il est interdit aux chefs d'entreprise d'entretenir des liens économiques avec la grande île des Antilles. Depuis soixante ans, malgré l'ingéniosité collective déployée pour contourner les problèmes qui découlent des sanctions, le chercheur au Centre d'études hémisphériques de La Havane Jorge Hernandez Martinez



JULIAN PETERS

observe: «Bien que le blocus ait un caractère essentiellement économique et financier, il imprègne également d'autres aspects de la relation entre les deux pays, car il affecte les domaines de la santé publique, de l'éducation, de la culture, de sorte qu'aucune sphère de la vie quotidienne n'échappe à son impact négatif, entravant le développement intégral du pays.»

Devant l'Assemblée générale des Nations unies, les représentants cubains ne cessent d'interroger une politique empêchant le pays de se connecter aux câbles sous-marins proches, entravant de fait sa connectivité et encourageant l'utilisation illégale des technologies de l'information. «Le pays se détériore, car tout est urgence. Pour les transports, quand on ne manque pas de pièces de rechange, on manque d'essence. Qui va entreprendre de refaire le crépi d'un bâtiment quand un autre impératif se déclare par ailleurs?», insiste l'artiste Reina Portuondo. Et d'interroger: «Dans ces conditions, qui entreprendrait de développer un commerce à Cuba? Aujourd'hui, il y a de la farine mais dans quinze jours? Personne ne peut s'en sortir comme ça.»

Dans un entretien accordé l'an dernier au journal mexicain la Jornada, le musicien cubain Silvio Rodriguez relevait avec ironie que, si les Etats-Unis étaient convaincus de la responsabilité première des autorités dans les difficultés de l'île, point besoin du blocus pour que la révolution s'autodétruisse.

«Si, malgré ce blocus cruel, nous avons réalisé nos propres candidats vaccins (contre le Covid, *ndlr*), de quoi serions-nous capables si nous vivions en paix, avec les mêmes possibilités que les autres pays? Un Cuba sans blocus serait l'occasion de nous réaliser et de nous montrer pleinement», argue l'artiste en référence à l'excellence du secteur de la santé, relevé par l'Organisation mondiale de la santé. Reina Portuondo abonde. «C'est en France, en voyant l'état des hôpitaux, que j'ai réalisé la solidité du système cubain malgré le siège économique et politique.»

### **Une guerre économique pour satisfaire les Etats-Unis**

Les dommages économiques cumulés pour le pays caribéen sont estimés à 1112 milliards de dollars. On en mesure le poids pour un Etat de la taille de Cuba, dont le ministère de l'Economie et de la Planification évalue seulement à 2 milliards de dollars le montant des investissements étrangers directs annuels dont le pays aurait besoin pour poursuivre son développement économique.

Le président Barack Obama, qui avait entamé un rapprochement avec La Havane, relevait pourtant l'échec de cette politique sans toutefois y revenir totalement. En 2019, Donald Trump, qui ajoute Cuba à la liste des pays parrainant le terrorisme international, durcit encore les relations en réactivant le titre III de la loi dite

Helms-Burton, promulguée en 1996 sous la présidence de Bill Clinton, permettant d'engager des poursuites judiciaires contre les sociétés étrangères, présentes à Cuba, qui négocient des biens nationalisés après la révolution mais ayant appartenu à des ressortissants états-uniens ou à des exilés cubains ayant acquis la nationalité. Le texte a tout de la guerre économique, puisqu'il a abouti à des amendes titanesques de 11 milliards de dollars pour 38 banques, dont le groupe français BNP Paribas.

Le nom réel de cette législation, «Cuban Liberty and Democratic Solidarity Act», renseigne sur les fins poursuivies par le législateur: balayer le pouvoir communiste. «Sa réactivation a plusieurs objectifs: empêcher la "concurrence déloyale" des investissements directs d'entreprises étrangères à Cuba, alors que les entreprises américaines ne peuvent y investir du fait de l'embargo, imposer l'extraterritorialité du droit américain sur le plan international (comme en Iran), asphyxier économiquement l'île pour renverser le régime castriste alors que La Havane connaît des difficultés économiques, satisfaire enfin aux exigences des exilés cubano-américains installés en Floride, un Etat-clé pour l'élection présidentielle américaine», conclut Janette Habel, chercheuse à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Ou quand les intérêts électoraux passent avant la vie de tout un peuple. ■

# Quand payer ses dettes enrichit les parasites

Nous sommes malheureux...  
La créance mentionnée ci-dessous est...

**Evitez des démarches juridiques !**

Créancier	Motif de la créance
Dr. med.	Note d'honoraire du 04.03.13

Créance (N°, de réf. : 431466050)	Montant CHF
Montant initial	57.20
Intérêts	1.80
Frais de retard selon art. 106 CO	58.00
Frais de conseil juridique	10.00
<b>Total</b>	<b>130.00</b>

et ci-joint pour effectuer votre paiement...

CSP

Paola Stanić

**P**eu de gens n'ont pas reçu, une fois dans leur vie, un courrier d'une maison de recouvrement. Ce sont des sociétés (très) lucratives qui réclament les factures qui n'ont pas été payées à temps. Pour faire de l'argent avec le manque d'argent, il faut être malin. Enfin, retors, savoir travailler à la limite de la légalité, dans les zones grises du droit, et manier la carotte et le bâton.

## Les zones grises du droit

Les sociétés de recouvrement les plus connues, par exemple celles dont le nom commence par *intrum* ou par *alpha*, gèrent des créances en masse. Elles ne sont pas très regardantes sur la justesse de leurs données.

Dans les associations de défense des consommateurs ou les services de désendettement, il n'est pas rare de voir arriver des créances prescrites, des intérêts indus et surtout des frais de retard totalement fantaisistes, qui font souvent doubler la somme soi-disant «due»!

L'exemple ci-contre montre bien que toute somme marquée sur un courrier qui se veut sérieux ne doit pas être automatiquement payée. Ici, en admettant que la facture de base de 57,20.- soit correcte, seuls cette dernière et les intérêts sont effectivement dus. Des frais de retard injustifiés et des frais de «conseil juridiques», très bon marché par ailleurs, n'ont pas à être financés par le débiteur.

Il n'est pas rare que des employés de ces sociétés de recouvrement téléphonent à la maison, parlent aux autres membres de la famille, appellent au travail, envoient de nombreux courriers – dans lesquels la dette augmente vertigineusement – menacent à intervalles réguliers de poursuites et d'inscription dans leur base de données de mauvais payeurs. En une phrase: ils font peur. Il n'est pas rare que cela fonctionne, car la plupart des gens préfèrent payer plutôt que d'être confrontés, par exemple, aux nombreux ennuis qu'amènent avec elle une inscription au registre

des poursuites! La carotte, c'est que les sociétés de recouvrement sont sympas avec les payeurs: elles accordent des «rabais» de 20% (après avoir doublé la dette...), ou permettent le paiement par acompte. Il a ceci de pratique qu'il permet aux intérêts de courir... et au débiteur de payer, parfois pendant des années, une dette de quelques centaines de francs au départ.

## Que faire dans cette situation?

Dans l'exemple ci-dessus, seul le montant initial et les intérêts de retard sont dus. Payer le reste revient à sponsoriser ces sociétés parasites, il faut donc contester les autres montants. Il peut être intéressant de négocier cela directement avec le créancier.

En cas de poursuites, il faut faire une «opposition partielle». Et si tout est trop compliqué, s'adresser rapidement à un service de gestion des dettes et de désendettement de votre canton (CSP ou Caritas). ■

Infos sur: [www.csp.ch](http://www.csp.ch) et [www.caritas.ch](http://www.caritas.ch)

# Vers l'économie du partage

**Auteur du Manifeste pour une véritable économie collaborative: vers une société des communs, Michel Bauwens est un ardent défenseur des logiciels libres et de l'économie du partage.**

Joël Depommier

## Que reprochez-vous aux grandes plateformes de services (Amazon, Uber, Facebook, Tik Tok ou Airbnb) dominant le marché?

**MICHEL BAUWENS** Ces plateformes ne relèvent pas de l'économie de partage ou de «pair-à-pair», mais se contentent la plupart du temps de faire l'intermédiaire entre offre et demande. Au lieu d'engager du personnel, elles mettent en place une offre atomisée. Celle-ci rend difficile la solidarité entre salariés et l'auto-détermination des travailleurs, avec une rente de gain sur leur travail, qui peut se monter à au moins 30%. Les temps morts ou d'attente comme chez Uber ne sont pas comptabilisés et l'algorithme utilisé ne respecte même pas les besoins physiologiques des salariés. Une entreprise de tourisme solidaire comme Fairbnb.coop, utilise les 50% de sa commission pour développer des projets sociaux prioritaires favorisant le développement durable, alors que sa concurrente privée Airbnb privatise ses bénéfices. Ceci en parasitant l'infrastructure déjà existante et en générant une gentrification des lieux dans les quartiers de villes touristiques. Nous pouvons appeler ce modèle alternatif, celui des «plateformes coopératives».

## Quels sont les modèles alternatifs que vous défendez face aux grands groupes?

Dans le livre collectif *Cosmological reader* (Ed. José Ramos, Sharon Ede, Michel Bauwens and Gien Wong. P2P Foundation, 2021), nous proposons une centaine d'exemples d'alternatives cosmo-locales. Dans ce modèle «tout ce qui est lourd est local et tout ce qui est léger est global et partagé». L'idée est de mettre en place une production la plus locale possible, par le biais de

manufacture-distributeur, alors que son infrastructure technique se base sur les modèles de collaboration *open source* (soit l'innovation ouverte mondiale), qui apportent leurs nouveautés à tous les lieux de production participants. A Bruxelles, une coopérative comme Microfactory regroupe des artisans (bois, métal, électronique, textile...) et fonctionne comme un atelier partagé de fabrication. Ce dernier est basé sur la participation et la mutualisation, tandis que la coopérative peut participer à un réseau libre multi-factory avec 120 lieux semblables (Invisible Factory). Il permet de partager les connaissances chaque fois qu'il y a un bénéfice à travailler ensemble.

## Ces secteurs peuvent-ils rivaliser avec les grands acteurs des services digitaux?

Cela dépend, le modèle *open source* est déjà intégré dans la production «immatérielle». Celle-ci représente un sixième de l'économie américaine, mais dans le cas où il y a beaucoup d'investissements matériels, le modèle peine à trouver les capitaux nécessaires. Il existe de projets émergents, que nous décrivons dans le livre mentionné ci-dessus. Par exemple, en Inde, *The Solar Urja Lamp (SoUL) project*. Il concerne plus de 280 villages. Et a permis de développer, en formant préalablement des groupes d'entraide de femmes (SHG), un éclairage économe en énergie en développant des lampes solaires pour les écoliers et étudiants dans les zones où les lampes à kérosène sont la seule source d'énergie après le coucher du soleil. Voilà un exemple de projet cosmo global intelligent.

## Comment voyez-vous l'avenir de ce mouvement collaboratif?



Michel Bauwens.

DR

Nous nous trouvons dans un monde où les tenants du néolibéralisme prônent une «Grande Réinitialisation» et un contrôle du monde par le biais des alliances public-privé. Mais aussi une concurrence entre Etats affaiblis vis-à-vis de la finance. Et de l'autre, on assiste à un regain du souverainisme, du nationalisme et au renforcement de l'Etat national avec des teintes xénophobes. Il existe pourtant une troisième voie, qui défend l'égalité contributive et la relocalisation sur le modèle du règlement de Bologne en Italie. En 2011, Bologne a réalisé que la création d'un nouveau système institutionnel et économique basé sur le modèle de la «collaboration civique» était la seule façon de faire face aux nombreuses crises provoquées par la transition de l'ancien paradigme compétitif social, économique et institutionnel vers le nouveau paradigme collaboratif. ■

Infos complémentaires sur la production cosmo locale sur <https://p2pfoundation.net> et sur <https://clreader.net>

# Lutter contre la précarisation

**Présidente d'Unia, Vania Alleva revient sur les enjeux sociaux de cette nouvelle année.**

Joël Depommier

**Le référendum contre la hausse de l'âge de la retraite des femmes a du succès dans la rue. Comment l'expliquez-vous?**

**VANIA ALLEVA** Dans le sillage de la grève des femmes de 2019 et d'une pétition qui a recueilli plus de 300'000 signatures contre cette réforme en 2021, on assiste à une formidable mobilisation des femmes et des hommes solidaires. Elles et ils s'opposent ensemble à cette augmentation de l'âge de départ à la retraite des femmes, alors que ces dernières touchent des rentes inférieures d'un tiers à celles des hommes. La droite voudrait utiliser cette réforme comme première étape vers une augmentation de l'âge de la retraite à 66 ou 67 ans pour toutes et tous. Nous nous opposons à cet affaiblissement de l'AVS, le pilier le plus social et le plus solidaire, notamment pour les femmes et les personnes touchant des bas salaires. En ce qui concerne le 2<sup>e</sup> pilier, le compromis entre les partenaires sociaux, qui prévoyait parmi ses bons points d'intégrer une part de répartition dans la LPP, a été refusé au parlement. Les partis bourgeois veulent au contraire un projet de réforme favorable au lobby des assurances. Cela coûtera plus cher et n'apportera pas de solution à la baisse des rentes, tout en servant des rentes plus faibles. Si cette version est approuvée par les chambres, nous serons obligés de lancer un référendum.

**Les syndicats ont réussi à instituer des rentes-ponts pour les personnes sans emploi à partir de 60 ans et défendent une 13<sup>e</sup> rente AVS. Avez-vous d'autres projets d'amélioration sociale?**



Vania Alleva (au centre) lors d'une manifestation en Suisse romande.

UNIA

Avec l'USS, nous avons décidé de lancer une initiative pour faire participer la Banque nationale suisse (BNS) au financement de l'AVS. Mais au-delà de la défense des rentes, des avancées sociales sont nécessaires aussi à d'autres niveaux, notamment pour la conciliation entre le travail et la vie privée. Des projets tels qu'une réduction du temps de travail avec maintien du plein salaire, ou encore un programme de crèches ainsi que de congé parental sont particulièrement importants.

**La Suisse romande a été marquée par les grèves des livreurs de plateformes de Smood. Vos attentes?**

Unia lutte contre la précarisation liée à l'uberisation de l'économie depuis longtemps. Nous avons saisi le tribunal des assurances sociales et obtenu que les chauffeurs Uber soient reconnus comme des salariés. Nous demandons maintenant que l'Etat défende les mêmes droits pour tous et qu'on les applique sans exception, notamment en matière de paiement des charges sociales. Nous nous opposons au travail sur appel et aux contrats à zéro heure, qui conduisent à une précarisation totale, encore accentuée durant la pandémie.

**Vous opposez-vous toujours à l'accord-cadre avec l'Union européenne? A quelles conditions pourriez-vous l'accepter?**

L'accord-cadre qui a échoué remettait en question la protection des salaires contre le dumping. Ce qui était inacceptable. Cependant, de bonnes relations avec l'UE sont essentielles pour la Suisse. Pour arriver à un bon accord, il faut que le Conseil fédéral s'oriente de façon claire sur l'intérêt commun des travailleurs et travailleuses. Dans plusieurs domaines, l'UE a de bons standards sociaux. Elle prévoit notamment d'édicter prochainement une directive pour favoriser les salaires minimums et faciliter la signature de CCT. Sur ce point, et pour ce qui concerne les droits de séjours des citoyens européens, la Suisse doit faire des pas vers l'Union européenne.

**Quelles spécificités offre le syndicat dans le dossier de la transition écologique?**

Nous devons rapidement aller vers une économie qui soit neutre en émissions de CO<sub>2</sub> et durable, en favorisant des alternatives énergétiques. Il s'agira d'un chemin exigeant au bord duquel personne ne devra être laissé. Cela ne peut se faire qu'en prenant en compte la justice sociale. Elle va de pair avec la transition écologique: ce n'est pas à la population en général de payer, mais aux super-riches avec leurs fortunes absurdes et aux entreprises mondialisées qui sont responsables de la majorité des émissions. ■

# Il y a 40 ans, s'éteignait Jean Villard «Gilles»

Un 26 mars 1982 à St-Saphorin, le grand comédien et chansonnier vaudois quittait ce monde à 86 ans. Hymnes au Pays de Vaud, ses chansons ont également été engagées à gauche. Hommage.

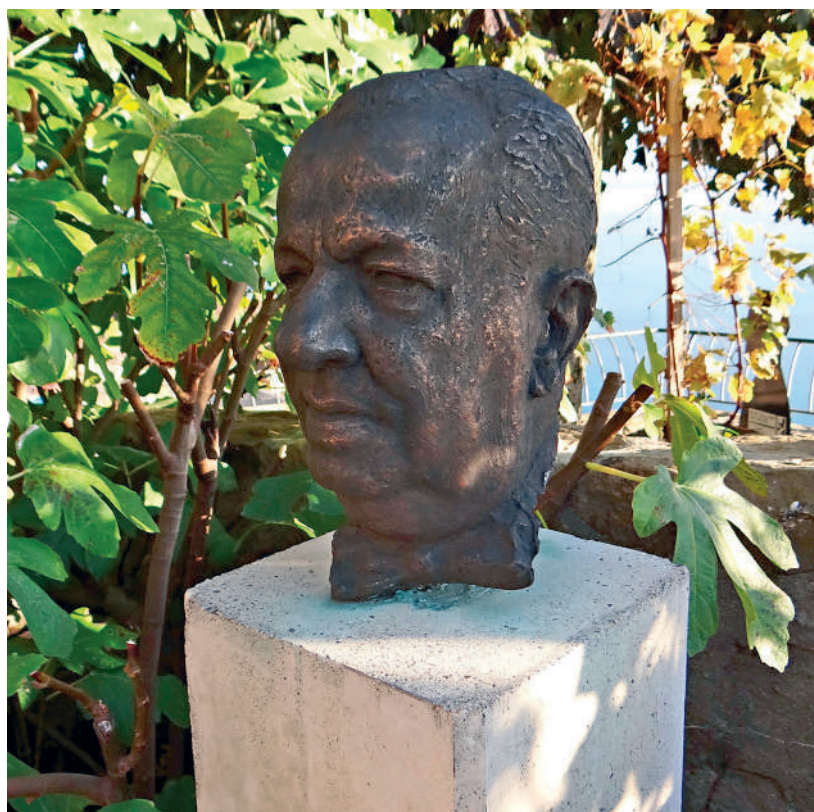
Lays Farra et Paris Kyritsis

**S**i son nom évoque surtout la Venoge et le terroir vaudois dans la mémoire collective, il faut rappeler qu'il n'a pas seulement mis en musique les paisibles paysages vaudois, mais que ses compositions sont aussi des témoins des bouleversements du 20<sup>e</sup> siècle. Il aura ainsi mis en chanson le Front Populaire, les congés payés et même la révolution cubaine. Cet aspect engagé du parcours artistique du personnage est souvent placé en deuxième plan dans les commémorations plus officielles.

Né à Montreux, Jean Villard fait ses armes sur scène en 1918, à 24 ans, dans *L'histoire du soldat* de C.F. Ramuz, où il joue le rôle du Diable. Il poursuivra sa formation de comédien à Paris et se produira dans diverses régions de France et d'Europe. C'est du nom de l'un des personnages qu'il incarne alors au cours de ses tournées qu'il tirera son pseudonyme «Gilles».

C'est dans les années 30 que celui que Jacques Brel qualifiera plus tard de «son maître depuis toujours», connaîtra le succès dans les cabarets et music-halls français, en collaboration avec Aman Maistre pour former le duo Gilles et Julien. Leur premier grand succès arrive en 1932 avec la chanson *Dollar*, qui tourne en dérision la culture américaine en temps de crise économique. Témoin des bouleversements de son époque, il prendra fait et cause dans ses chansons en faveur des luttes progressistes d'alors. Les paroles de *La Belle France* de 1936 sont distribuées sous forme de tracts à des millions d'exemplaires lors des élections qui verront l'avènement du Front Populaire. En 1937, Gilles et Julien chantent *La Chanson des loisirs* en l'honneur des congés payés, cette grande conquête sociale du Front Populaire.

De retour en Suisse au déclenchement de la seconde guerre mondiale, il ouvrira le cabaret Au coup de Soleil, s'attirant des problèmes de la part de la police politique suisse en raison de ses spectacles à connotation antinazie. Sa carrière connaît un autre épisode parisien entre 1949 et 1958, durant lequel il compose notamment *Les trois cloches*



Buste de Jean Villard «Gilles».

DR

et *L'auberge de la fille sans cœur*, chantées par Edith Piaf. Il poursuivra sa carrière de chansonnier dans son Pays de Vaud natal jusqu'en 1978 en compagnie d'Albert Urfer.

Les commémorations lisses souhaitent extraire Gilles de l'Histoire avec un grand H pour l'inscrire dans un «terroir» vaudois calme et immuable. Comme nous l'illustrons en vidéo, même la droite réactionnaire y va de sa tentative de récupération de ce personnage pourtant antimilitariste et ayant à cœur le combat pour la justice sociale. Jean Villard Gilles est justement l'exemple parfait que l'on peut allier amour de son pays et engagement pour cette justice sociale. Ce dernier s'amusait même à comparer, dans sa chanson *Nos ancêtres les Waldstätten*, ces fiers révoltés aux maquisards de... Fidel Castro. ■

Olivier Rumpf et Marie Perny, *Jean Villard Gilles. Une biographie artistique*, Vevey, Editions de L'Aire, 2020, 254 p.

En vidéo





# « On doit arrêter de se laisser faire! »

Chaque mois, Voix Populaire vous proposera le portrait d'une personne ordinaire dont les expériences, le vécu et les idées n'ont que trop peu de place dans les médias dominants. Pour ce premier numéro, nous avons rencontré le neuchâtelois David Tondin, chauffeur-livreur depuis 20 ans.

Amanda Ioset

Je retrouve David à 15h15 à la gare de Neuchâtel, il vient de terminer sa journée de travail. Chauffeur-livreur depuis 20 ans dans la même entreprise alimentaire, il se lève tous les matins à 4h30. Pour être en forme à son poste, il doit se coucher au plus tard à 21h: «Je conduis quand même un 7,5 tonnes, il faut avoir les idées claires. C'est une question de sécurité pour les autres et pour moi» D'autant plus que la durée de travail

hebdomadaire est longue. D'environ 42 heures en hiver, sa semaine de travail peut atteindre les 50 heures en été.

Nous nous déplaçons vers le bord du lac pour l'entretien, et David me raconte comment il en est arrivé à exercer ce métier. A 15 ans et demi, il a d'abord fait un apprentissage dans la vente, un domaine dans lequel il a ensuite travaillé trois ans. La paie était basse et les horaires pénibles. Grâce au bouche-à-oreille, il est engagé

comme magasinier dans une entreprise, puis démarre comme chauffeur pour dépanner. «Finalement, je suis resté chauffeur, raconte-t-il. J'ai appris à aimer conduire, à faire de la route. J'aime le contact avec les clients, croiser du monde.» Le métier offrait de meilleures conditions de travail que la vente et lui autorisait également une certaine liberté qu'il appréciait.

Mais au fur et à mesure, il découvre les difficultés de l'activité, en





## PORTRAIT

La concurrence a également augmenté la pression sur les livreurs par d'autres biais. Elle est exercée par la hiérarchie, mais aussi par les clients. «On nous dit que les chauffeurs de telle entreprise commencent plus tôt, qu'ils descendent la marchandise jusqu'en bas... En principe, les clients voient que les livreurs font le maximum et ils ne sont pas trop sévères avec nous. Mais au bout d'un moment, quand il y a des retards, même si c'est lié au système informatique, au trafic, à la centralisation... c'est quand même le livreur qui finit par se faire engueuler par tout le monde, même s'il n'est pas responsable.»

### Pour David comme pour beaucoup d'autres travailleurs et travailleuses, la pandémie de covid-19 est venue compliquer encore la donne

sont en effet séparés peu après la période de semi-confinement. Si son salaire s'est entre-temps à nouveau rétabli à 100%, le paiement d'une pension alimentaire de 1400 francs par mois est venu s'ajouter à ses charges habituelles. Pour la première fois de sa vie, il se retrouve dans une situation financière intenable à moyen terme: «Je dois tout regarder au moindre centime. C'est difficile de se lever le matin pour aller travailler en se disant que tout ce travail ne rapporte même pas de quoi aller boire une bière avec les potes ou se faire de temps en temps un resto... J'ai même dû refuser des invitations parce que je ne pouvais pas me payer un plein d'essence! De temps en temps, je m'autorise quand même une sortie, mais je suis très attentif à ce que je dépense pour que la note soit la plus petite possible. La seule pensée qui me console est que je fais tout ça pour mon fils.»

#### **Sans nous, ils ne sont rien**

David n'est pas un râleur. Il rappelle que d'autres personnes sont moins bien loties que lui. Ses collègues étrangers par exemple, qui sont confrontés, en plus des difficultés déjà évoquées, à la crainte de perdre leur permis de séjour s'ils se font licencier. Néanmoins, son bilan du monde du travail après 26 ans de vie active est loin d'être rose. «En Suisse, les travailleurs sont peu mobilisés. Les patrons nous tiennent par la peur. On nous dit: si t'es pas content, tu pars, il y en a dix qui attendent derrière. Et on ne connaît pas nos droits.»

Je lui demande ce qu'il faut faire pour que cela change. Sa réponse est décidée: soutenir toutes les réformes comme l'augmentation des vacances, la baisse des heures de travail ou le salaire minimum. Ensuite, tous se syndiquer et se renseigner sur nos droits en tant que travailleurs. «On doit arrêter de se laisser faire et mettre la pression sur le patronat. Parce que sans nous, ils sont rien du tout. Sans les ouvriers, il n'y a pas d'entreprise, pas de business, pas de richesses. Au final, même si c'est peut-être utopique en Suisse aujourd'hui, je pense qu'on devrait même créer des entreprises sans patron qui appartiennent à tous les ouvriers.» ■

particulier la pénibilité et ses conséquences physiques: «A 41 ans, je suis déjà tout foutu. J'ai des problèmes de dos – aux niveaux des cervicales et des lombaires –, des problèmes de fatigue... A l'époque où j'ai commencé, on ne livrait que des cartons de glaces, donc c'était plus léger. Aujourd'hui, on porte des bidons d'huile, des sacs de farine de 25 kilos, des bouteilles. Il y a des escaliers à monter ou le matériel à descendre à la cave.»

#### **Une situation financière intenable**

Je l'interroge sur les autres évolutions du métier, en particulier en lien avec l'émergence de nouvelles plateformes de livraison très concurrentielles. Dans son entreprise, le système de livraison a été entièrement revu pour se mettre au niveau des nouveaux concurrents. La numérisation avance à vitesse grand V, au point que depuis cette année, David et ses collègues sont en permanence suivis dans tous leurs déplacements par un GPS. «On est suivi par le patron en permanence, regrette David. Il sait tout ce qu'on fait, où on se trouve, à quelle heure, quand on va petit coin, si on fait une pause pour boire un café. On a un peu la trouille...»

Pour David comme pour beaucoup d'autres travailleurs et travailleuses, la pandémie de Covid-19 est venue compliquer encore la donne, sur le plan financier cette fois. Alors qu'il reçoit en temps normal un salaire d'environ 5100 francs bruts, il se retrouve tout à coup au RHT et ne touche plus que 80% de son revenu. Et cela alors que sa conjointe avait arrêté de travailler pour s'occuper de leur fils en bas âge. Les charges, elles, n'ont pratiquement pas diminué. Alors que David pensait, dans un premier temps, que cette situation ne durerait pas, elle s'est finalement prolongée quatre ou cinq mois. «Heureusement, j'avais un petit matelas sur mon compte épargne, mais il a fondu comme neige au soleil. J'ai tout utilisé pour payer les factures courantes, le loyer, la nourriture, l'essence... Grâce à cette épargne, je n'ai pas eu besoin de m'endetter. Mais aujourd'hui il ne me reste aucune économie.»

Un deuxième coup du sort est venu compliquer la situation financière de David. Lui et la mère de son fils se



# L'esclavage des temps modernes

**En 2012, la Suisse a ratifié la Convention européenne sur la lutte contre la traite des êtres humains, qui a pour but de combattre ce système inhumain sous toutes ses formes, aussi bien au niveau national qu'au niveau transnational, lié au crime organisé ou non.**

Joël Depommier

**D**ans le canton de Vaud, suite à une interpellation sur le sujet au Grand Conseil, l'Etat a mis en place les moyens nécessaires à la création d'un dispositif de prise en charge de victimes. Angela Oriti, l'une des directrices de l'association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation, Astrée, active depuis 2015, nous éclaire sur cette thématique.

## **Le phénomène de la traite d'êtres humains est-il si important en Suisse?**

**ANGELA ORITI** La traite existe en Suisse comme dans tous les autres pays. Notre association a détecté en moyenne 25 nouvelles situations de traite par année contre 2 à 3 avant notre lancement. En Suisse, en 2020, 174 nouvelles victimes ont été répertoriées selon les organisations faisant partie de la Plateforme nationale contre la traite des êtres humains.

Ces chiffres sont seulement la pointe de l'iceberg. Il faut aussi noter que les victimes viennent de milieux défavorisés et que la majorité sont des femmes.

Notre mission est d'identifier les victimes puis de leur fournir un suivi spécifique. Pour ce faire, nous organisons des séances d'informations avec des nombreux partenaires comme la police, le Centre universitaire de médecine générale et santé publique à Lausanne (Unisanté), le centre d'insertion socio-professionnel des réfugiés (CSIR) ou les associations qui sont en contact avec des victimes potentielles (ex. Fleur de Pavé, le SAJE, Caritas, etc.).

Lorsque les partenaires nous adressent une personne suite à une suspicion de traite des êtres humains, nous réalisons un entretien de détection pour l'écouter et identifier les indicateurs de traite. Si les conditions de traite sont remplies, selon la définition

de la Convention européenne, qui la comprend comme le recrutement, le transfert ou l'hébergement de personnes en utilisant des moyens illicites (force, fraude, tromperie, abus de vulnérabilité) à des fins d'exploitation, nous proposons à la personne un hébergement, mais aussi un accompagnement global selon ses besoins (aide administrative, démarches juridiques, suivi de santé physique et psychique, insertion socio-professionnelle, recherche de logement, etc.).

## **Sur la base de vos constats, quels sont les secteurs les plus touchés par la traite et quelle population est particulièrement frappée?**

Les personnes suivies par Astrée sont en majorité victimes de prostitution forcée (65 en 2021), notamment des femmes nigérianes contraintes à la prostitution de rue sous la menace d'une dette à rembourser et de

représailles suite à des actes de sorcellerie. Astrée a aussi suivi des femmes et hommes victimes d'exploitation dans le travail domestique (notamment par des familles de diplomates), dans la restauration (19 cas d'exploitation du travail en 2021) et des personnes forcées à commettre des activités illicites (4 cas d'activités illicites forcées en 2021).

Nous sommes persuadées que ces chiffres ne sont pas représentatifs de la situation réelle dans le canton de Vaud, il y a certainement des victimes de traite à des fins d'exploitation du travail que nous n'arrivons pas encore à identifier. Pour renforcer la détection de cette forme de traite, l'année passée nous avons défini une «marche à suivre» avec la police (BMRI – Brigade migrations et réseaux illicites) et le Service de l'emploi (SDE) permettant de référer à la Police puis à Astrée les victimes potentielles rencontrées dans le cadre des contrôles des inspecteurs du travail. En ce qui concerne les origines des victimes, en 2021, 79% viennent d'Afrique (majoritairement du Nigéria et du Cameroun), 9% des Balkans, 5% d'Amérique latine, 5% d'Asie, 2% d'Europe. Même si chaque situation est différente, on constate que la plupart des personnes suivies par Astrée finissent par déposer plainte et collaborent tout au long de la procédure pénale avec notre soutien comme personnes de confiance. Malgré cet investissement, les condamnations sont encore rares, faute de preuves suffisantes ou du fait que les abuseurs ne sont pas retrouvés.

### Comment se passe le partenariat avec les autres intervenants.?

Nous avons défini au niveau cantonal un processus de prise en charge des victimes permettant une orientation vers Astrée en cas de suspicions de traite, puis un suivi global au niveau juridique, médical et social en collaboration avec différents partenaires. Cette approche permet de répondre aux besoins des victimes et de les accompagner au mieux pour leur intégration sur le territoire suisse ou leur retour au pays. Nous nous occupons des démarches nécessaires en vue de la régularisation de leur situation administrative et de l'accompagnement dans le cadre de la procédure pénale.

Un suivi médical est aussi mis en place pour les victimes en collaboration avec Unisanté, ainsi qu'un accompagnement en matière de formation professionnelle, recherche d'emploi et de logement avec le CSIR. Le cas échéant, nous pouvons aussi proposer une aide au retour en collaboration avec le Bureau cantonal d'aide au retour, le Service Social International (SSI) et l'Organisation Internationale des migrations (OIM).

### Le système de protection des victimes est-il suffisant en Suisse?

Depuis la signature de la Convention, on se rend compte qu'une sensibilité plus spécifique s'installe progressivement à différents niveaux, mais il reste des choses à améliorer. Certains cantons comme Genève, le Tessin ou Zurich ont mis en place des consultations ou des structures d'accompagnement et d'hébergement, mais d'autres pas. Ce qui fait qu'il existe une inégalité de traitement pour les victimes de traite sur le territoire suisse. Certains cantons n'ont pas encore pris la mesure du phénomène.

De plus les victimes soumises à la procédure d'asile (LAsi) risquent d'être renvoyées vers leur pays d'origine car la traite n'est pas considérée en soi comme un motif d'asile ou si elles sont soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), le renouvellement de leur autorisation de séjour pourrait être refusé au terme de la procédure pénale en l'absence de conditions d'intégration suffisantes ou d'obstacles avérés au renvoi. Les personnes victimes de traite devraient



Angela Oriti, co-directrice d'Astrée.

DR

pouvoir bénéficier d'une autorisation de séjour stable indépendamment de leur collaboration dans le cadre de la procédure pénale ou du pays où l'exploitation a eu lieu.

### Qu'est ce que le plan national contre la traite d'êtres humains?

Suite à la ratification de la Convention, la Suisse a lancé un Plan national, qui va en être à sa 3<sup>e</sup> édition. Celui-ci définit les actions prioritaires en matière de lutte contre la traite au niveau national notamment en ce qui concerne la sensibilisation des spécialistes à la problématique de la traite, le renforcement de l'identification des victimes et la poursuite pénale des auteurs. Pour nous, l'important est surtout de renforcer les activités de détection et de prise en charge sur l'ensemble du territoire suisse. Sans elles, on ne peut identifier les victimes et leur venir en aide. ■

## Astrée en chiffres

Comptant 8 intervenants sociaux, 7 veilles et financé à hauteur de 1,4 million par le Canton de Vaud, l'association travaille sur quatre axes, la détection des cas, l'hébergement, la prise en charge et l'accompagnement des victimes, la sensibilisation du grand public et des institutions concernées. Elle dispose d'un foyer à 9 places, de 3 appartements de transition à 4 places et d'un réseau d'hébergements alternatifs (par exemple des logements de l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), du centre d'accueil MalleyPrairie ou dans des hôtels). Entre 2015 et 2021, 123 personnes ont été hébergées. La durée du séjour est de 9 mois en moyenne. En ce qui concerne l'hébergement en appartement de transition, l'objectif est surtout de favoriser l'autonomisation progressive des résidents. Durant ces 7 dernières années, l'association a réalisé plus de 10'000 entretiens de suivi et les procédures pénales sont passées de 5 en 2015 à 46 en 2021. **JDR**



# Un club de l'Est dans le Nord vaudois

**Le sport, ce n'est pas qu'une superproduction divertissant des millions de spectateurs. Focus sur le football tel que la majorité de la population le vit et le pratique au quotidien, dans les petits clubs et les petits stades.**

Luca Schalbetter

**D**ans tous les grands médias, on trouve quotidiennement l'actualité des grands clubs de football du pays et du continent. Et c'est tant mieux, c'est aussi leur rôle d'informer sur le sport le plus populaire du monde, qui déchaîne les passions aux quatre coins de la planète depuis près de 200 ans. Mais qu'en est-il des clubs amateurs? *Voix Populaire* vous en rapportera régulièrement l'histoire, l'identité et l'actualité.

## Vers le club

Et c'est le FC Bosna-Yverdon qui inaugure la série. Cet apprécié club du

Nord vaudois compte 9 équipes pour 150 joueurs, juniors et actifs. L'histoire a commencé en 2004, lorsqu'une bande d'amis de la communauté bosniaque de la cité thermale monte une équipe de 5<sup>e</sup> ligue. Elle rencontre petit à petit un certain succès sportif et connaît rapidement l'ascension en 3<sup>e</sup> ligue. Pour gravir l'échelon supérieur, les règles de l'association cantonale sont claires: des équipes juniors doivent exister dans le club. Ainsi, l'équipe de potes est devenue un club...

Ce club du Nord vaudois, c'est Selmir Muminovic, son président, qui nous en parle le mieux. «Franchement, on est très fiers de ce qu'on a fait.

Dans la région, le club est connu et respecté. Chez les juniors, on nous sollicite pour faire des matchs amicaux. Avant, c'était à nous d'aller chercher des équipes pour jouer ces matchs!». Ce qui distingue le FC Bosna Yverdon des autres clubs de son calibre, c'est le soutien de ses supporters, impressionnant pour ce niveau. «Chaque week-end, on a 200-300 personnes au bord du terrain pour soutenir la première équipe. Cet engouement-là est unique. Lors de nos soirées de soutien, on a accueilli jusqu'à près de 1000 personnes à La Marive (salle de concert à Yverdon-les-Bains)!». Plus qu'un club de football, c'est aussi l'occasion pour

la très importante communauté bosniaque du Nord vaudois de se retrouver autour d'une assiette de *cevap*, au bord du terrain ou lors d'une soirée festive.

### Contre les préjugés

A la critique d'un potentiel «repli communautaire» des clubs de cet acabit, Selmir nous répond par des faits. «On accueille avec grand plaisir tous ceux qui le veulent, on ne fait pas de différences. Dans notre équipe de juniors C, il y a 6 Bosniaques sur 22 joueurs! J'invite tout le monde à venir voir un match. Bosna, c'est unique pour le football amateur vaudois».

### L'esprit de Bosna, c'est aussi le football accessible, de proximité

Conscient des préjugés qui peuvent être véhiculés sur les clubs de diaspora, Selmir affirme, «on doit avoir un comportement irréprochable, chaque petite faute peut être pointée du doigt, nos joueurs en sont conscients. Notre «une» est l'équipe la plus fair-play du canton, toutes ligues confondues!».

L'esprit de Bosna, c'est aussi le football accessible, de proximité. La cotisation annuelle pour un enfant



Le football est un lien essentiel pour le tissu social local.

FC BOSNA

de 6 ans (50.-) peut être jusqu'à dix fois moins cher que le club phare de la ville où sont concentrés les espoirs de la région, Yverdon-Sport. Selmir nous le dit avec conviction: «On veut aussi sortir du foot business, redonner un sens au côté populaire de ce sport. Le foot permet l'intégration, le partage et tant d'autres valeurs. Tous ceux qui le veulent doivent pouvoir y jouer.» Le succès est d'ailleurs au rendez-vous, puisque le club se voit dans l'obligation de refuser des jeunes chaque année, par manque de

terrains d'entraînement. Et ce, malgré le soutien actif de la commune, que le président n'a pas manqué de remercier plusieurs fois lors de notre entrevue.

### Objectif: la 2<sup>e</sup> ligue

Côté sportif, la première équipe joue le haut du tableau de 3<sup>e</sup> ligue. L'objectif à court terme, c'est de retrouver la 2<sup>e</sup> ligue: «Cela fait 2 ans qu'on loupe la marche pour des causes extrasportives (Covid). La première année, le championnat a été annulé alors qu'on était premier après onze matchs. La deuxième année, les finales ont été annulées». Pour la reprise du championnat le 20 mars, Bosna (2<sup>e</sup> avec 27 points) ira affronter son concurrent direct à la promotion, le FC Venoge (1<sup>er</sup> avec 29 points). Très actif à la mi-saison, Bosna-Yverdon s'est attaché les services de plusieurs joueurs d'expérience. Un atout certain dans la course à la promotion.

Lorsque l'on évoque un potentiel rêve que le président entretient pour son club, il nous évoque, le sourire en coin: «La Coupe... C'est le rêve caché. J'aimerais qu'on la ramène un jour à Yverdon. Quand on sera en 2<sup>e</sup> ligue, le rythme sera plus soutenu. On sera mieux préparé pour cette compétition. On verra...». On ne peut que souhaiter à Bosna d'atteindre ses objectifs, et même de réaliser son rêve. ■



Plusieurs centaines de personnes assistent aux matchs.

FC BOSNA

# L'éminent apport de Marc Perrenoud à l'histoire suisse

L'historien neuchâtelais a rédigé un ouvrage traitant notamment de la migration dans notre pays, des relations financières internationales, du problème des réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale et du mouvement ouvrier.

Pierre Jeanneret

Ce gros volume qui contient un florilège de ses travaux de recherche commence par un hommage mérité à cet historien hors pair. Historien-citoyen, sensible au sort de «ceux d'en bas», les humbles, les humiliés, les persécutés, Marc Perrenoud doit certainement cet engagement aux influences familiales et environnementales. Il a passé son enfance au Chambon-sur-Lignon, ce village huguenot qui avait sauvé tant de Juifs français pendant la guerre, et où son père était pasteur. Sa mère, Française d'Algérie, a été témoin des massacres de Sétif en 1945, qui lui ont inspiré le dégoût du colonialisme. Enfin, au Locle où il a vécu sa jeunesse, il a été en contact avec le mouvement ouvrier et socialiste des Montagnes neuchâtelaises. Collaborateur de la Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale (CIE), mieux connue sous le nom de «Commission Bergier», il a entrepris un travail de recherche considérable dans les Archives fédérales. Il en est résulté une série de travaux déterminants et une remarquable thèse de doctorat tardive. Pour autant, Marc Perrenoud n'a pas connu la brillante carrière universitaire qu'il méritait plus que d'autres...

## Une extrême rigueur

L'ouvrage est divisé en sept sections. Avant d'en aborder le contenu, relevons les qualités qui font la valeur des travaux de l'auteur: l'extrême rigueur (toute affirmation s'appuie sur des sources incontestables), la modération dans le ton et le refus de la polémique



Selon Marc Perrenoud, la politique des autorités suisses a contribué à la réalisation de l'objectif nazi le plus atroce: l'holocauste.

DP

gratuite, qui n'exclut pas une position engagée, enfin la clarté du style, le refus du jargon et la lisibilité de ses écrits.

La première section traite de la migration en Suisse, notamment italienne. Dans l'immense majorité des cas, celle-ci a des raisons économiques. Mais l'aspect politique n'est pas éludé, notamment la volonté des fascistes de noyauter les associations italiennes en Suisse, et la tentative des plus compromis parmi eux de se réfugier dans notre pays en 1945. Quant au texte sur la «surpopulation étrangère», vieux thème de la droite xénophobe depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, il contient d'effarantes citations d'écrits antisémites, notamment de Heinrich

Rothmund, chef de la police fédérale de 1919 à 1955, par exemple sur «l'instinct affairiste du Juif!» La seconde partie, consacrée aux relations financières internationales, est certes, par sa technicité, plus ardue d'accès. Elle aboutit à la conclusion claire que «durant toute la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a été la principale plaque tournante pour l'or provenant du III<sup>e</sup> Reich». De surcroît, des documents attestent le fait que «les dirigeants de la BNS savaient dès 1941 que les Allemands pillaient les réserves d'or des pays occupés» et que «l'or des juifs déportés» faisait partie de leurs spoliations. La troisième section de l'ouvrage s'intitule «Relations économiques et commerciales». On lira

en particulier un article original sur les relations économiques avec le régime de Vichy, envers lequel la bourgeoisie et les milieux dirigeants helvétiques éprouvaient beaucoup de bienveillance.

## La politique envers les réfugiés pendant la Seconde Guerre

Voilà un domaine où les travaux de Marc Perrenoud, dans le cadre de la «Commission Bergier», se sont révélés d'une grande importance pour inverser l'image trop idyllique qu'en brossait auparavant l'histoire officielle. Toujours strictement basés sur des documents d'archives, ils révèlent une fois de plus le fort antisémitisme qui prévalait, y compris – hélas – dans certains écrits du général Guisan. Ils mettent aussi en valeur les actions d'entraide des milieux socialistes et communistes, avec l'OSEO ou le Secours rouge. Ils relèvent le courage de *La Sentinelle socialiste neuchâteloise*, qui parlait de la rafle du Vél'd'hiv' de

juillet 1942 comme d'«une Saint-Barthélémy moderne». Perrenoud reprend à son compte l'affirmation du président de la CIE – si vivement attaquée et vilipendée depuis! – selon laquelle «la politique de nos autorités a contribué à la réalisation de l'objectif nazi le plus atroce, l'holocauste.»

On a vu que, par ses origines maternelles et la présence de la famille Perrenoud en Algérie pendant plusieurs années après l'Indépendance, l'historien s'est intéressé à cette terre et aux rapports de la Suisse avec elle. Il s'est penché surtout sur le rôle qu'a joué notre pays dans le processus diplomatique et de bons offices qui a conduit aux Accords d'Evian de 1962.

La partie 6 du livre intéressera particulièrement les Neuchâtelois. Marc Perrenoud a en effet consacré plusieurs articles au mouvement ouvrier, au socialisme et au pacifisme dans les Montagnes. Il montre la surveillance particulière dont *La Sentinelle* a été l'objet pendant la Seconde Guerre

mondiale, pour des raisons, liées au sort des Juifs sous la domination nazie, que nous avons déjà évoquées.

L'ouvrage se clôt sur deux articles, l'un sur le sort tragique d'André Weill, Juif d'origine alsacienne né à La Chaux-de-Fonds mais établi en France, raflé en 1943 et assassiné à Auschwitz. Enfin, un texte passionnant relate l'accueil tantôt indifférent, tantôt mitigé, tantôt carrément hostile, voire haineux, du «Rapport Bergier», qui sapait le mythe national d'une Suisse unanimement généreuse et accueillante. A cette relecture de l'histoire, Marc Perrenoud a contribué d'une manière décisive, mais avec la grande modestie qui le caractérise, et que montre le sous-titre de l'ouvrage. ■

Marc Perrenoud, *Migrations, relations internationales et Seconde Guerre mondiale. Contributions à une histoire de la Suisse au XX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel, Ed. Alphil-Presses universitaires suisses, 2021, 557 p.

## Le CETIM lance sa revue digitale

Créé en 1970 à Genève, l'Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) est un centre d'étude, de recherche et d'information sur les mécanismes à l'origine du mal développement, il est aussi une interface avec les mouvements sociaux. Actif dans des thématiques comme le droit international des paysans, la lutte contre l'impunité des sociétés transnationales (STN), la solidarité internationale et la défense des droits économiques, sociaux et culturels des peuples, l'association a fait sienne la phrase: «Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde mal développé». Outre son statut consultatif auprès de l'ECOSOC à l'ONU, elle est aussi une maison d'édition, avec plus de 150 ouvrages à son catalogue.

En ce début d'année, le CETIM vient de lancer une revue digitale *Lendemain solidaires*, revue critique pour un autre développement. «Elle questionnera les facteurs et les dynamiques du mal développement, qui

affaiblissent le potentiel de création d'économies et de sociétés plus égalitaires, plus inclusives et durables. En créant un espace de discussion à large audience, ce projet novateur visera à informer et impliquer les citoyens et citoyennes à travers une série de débats pluralistes et démocratiques», ambitionne la structure. Le premier numéro questionne les systèmes alimentaires et agricoles dominants. Chercheur et conseiller stratégique en matière de droits économiques, Christophe Golay dénonce les effets de la propriété intellectuelle sur les semences paysannes, alors que Michael Fakhri, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation explique son action. D'autres contributions autour de la souveraineté alimentaire, du droit des femmes, de l'agriculture «régénératrice» ou sur le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires complètent le numéro. **JDR**

Infos complémentaires sur <https://lendemainssolidaires.org>

## Hommage à Marc Vuilleumier

L'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, les Archives contestataires, le Collège du travail, le Centre international de recherches sur l'anarchisme et les Editions d'en bas organisent une soirée publique d'hommage à l'historien Marc Vuilleumier, décédé en janvier 2021, le 18 mars prochain à l'occasion de la présentation d'un ouvrage posthume: *La Suisse et la Commune de Paris, 1870-1871* à la Salle du Faubourg à Genève.

Le lendemain aura lieu un colloque rappelant et prolongeant ses recherches dans les domaines de l'histoire du mouvement ouvrier et de l'histoire sociale. Cet événement est lui aussi ouvert au public et se tiendra à l'Université ouvrière de Genève.

Programme et inscription (recommandée) sur: <http://archives-vuilleumier.ch>

# Les rires et les colères de Burki

Les visiteurs se pressent à l'Espace Arlaud pour admirer l'exposition qui rassemble un vaste florilège des œuvres du dessinateur de presse

Pierre Jeanneret

**R**aymond Burki (1949-2016), par sa plume acérée, a fait la joie de centaines de milliers de lecteurs et lectrices de *24 Heures*...et provoqué l'irritation de certains. On entend des rires dans le public devant tel ou tel dessin. Mais il se mêle à ce bonheur un peu de nostalgie, car Burki nous a quittés trop tôt.

A travers son œuvre, on parcourt des décennies d'histoire locale ou internationale. Le génie propre de Burki est que ses dessins avaient très rarement besoin de textes. Muets, ils étaient immédiatement explicites. «On le comprend d'un coup d'œil», disait de lui son rédacteur en chef Jean-Marie Vodoz. Mais, certains de ses dessins se référant à des événements déjà lointains, de courtes et utiles notices dans l'exposition les remettent dans leur contexte. On a souvent dit de Burki qu'il était un doux, un timide, un introverti grand amateur de pêche en rivière. C'est vrai, mais les horreurs du monde, les guerres, les massacres, la bêtise humaine pouvaient lui inspirer de saintes colères: «J'ose mettre en dessin tout ce que je n'ose pas dire de mes colères et de mes rages». Il n'y a cependant jamais dans ses dessins de méchanceté gratuite ni de goût d'humilier. Dans certains d'entre eux il détourne l'horreur. Par exemple, pour illustrer les attentats de Paris en 2015, il montre un groupe de poivrots buvant le Beaujolais nouveau, dont des flots rouges se mêlent au sang qui coule sur le sol... Tout est dit de cette barbarie sans nom.

## Couchepin en Roi Soleil

Raymond Burki avait «le cœur à gauche», mais sans aucun dogmatisme. On le voit sensible à toutes les injustices, aux inégalités choquantes, à la corruption, aux licenciements



massifs, aux privilèges fiscaux, au militarisme, aux atteintes à l'environnement et à la crise climatique. C'était «un rebelle sans fureur».

Cette vaste exposition comprend plusieurs salles. A côté de très nombreux dessins, dont plusieurs en grand format et en projection vidéo, on y verra aussi des œuvres méconnues de l'artiste, comme cette série d'autoportraits de 1972-1974. Un espace est dévolu à des souvenirs personnels (livret d'apprentissage, photos, reconstitution de sa table de travail). Un autre à ses caricatures de personnalités politiques, dont il a su saisir les traits physiques et psychologiques, avec une prédilection pour Daniel Brélaz, Pascal Couchepin, Micheline Calmy-Rey et Christoph Blocher. Loin de s'en offusquer, ces derniers étaient fiers de la notoriété supplémentaire que Burki leur conférait! Particulièrement remarquables à nos yeux sont les caricatures détournant des œuvres célèbres de Brueghel, Vermeer, David ou encore Renoir: par exemple cet extraordinaire portrait du conseiller fédéral Couchepin en Roi-Soleil, d'après le peintre de Cour Hiacynthe Rigaud! On remarquera aussi la série «Dessinez c'est facile», on l'on voit comment Burki allait du trait initial à la caricature finale. Une autre salle est consacrée aux réactions que le dessinateur a suscitées: beaucoup de lettres dithyrambiques, mais aussi des manifestations de mauvaise humeur, voire une assignation en justice pour diffamation... Burki ne laissait donc personne insensible! C'est un bel hommage que le Musée Arlaud, notamment avec le concours de son épouse Catherine, rend à ce maître du dessin de presse. ■

«Burki», Espace Arlaud, Place de la Riponne, Lausanne, jusqu'au 10 avril.



# Visibiliser le cancer au féminin

A travers leurs images picturales et fantomatiques, les photographes Florence Zufferay et Aimée Hoving font rimer la maladie avec horizons incertains, solitudes et créativité artistique dans une exposition au Théâtre du Crochetan.

Bertrand Tappolet

Dans le cadre de l'exposition bifide *J'existe*, dont la curatrice est l'historienne de l'art Julia Hountou, on découvre *Sous la peau* de Florence Zufferay se jouant des codes de la peinture, du romantisme à Edward Hopper, peintre de l'isolement et du temps suspendu.

Du cancer du sein, première cause de mortalité parmi les femmes de 40 à 50 ans en Suisse, induisant interventions chirurgicales et traitements éprouvants, la photographe fait moins le récit d'un crépuscule cheminant à dos de décrépitude et souffrance que la chronique d'une insondable solitude. Face à la glace qui dérive, une jeune femme vue de dos s'interroge. Sera-t-elle l'Ophélie de Shakespeare se suicidant dans l'onde? Pour une photographe, dont les sujets préférés sont la mort, l'enfance et l'innocence évanouie, ce tableau vivant suggère «le vertigineux prélude à ce qui met la vie en jeu, l'annonce de la maladie figurant une forme d'enfer».

L'être est pris dans un ballet fantomatique avec la maladie qu'un sens aigu de la composition et des postures picturales viennent sublimer. Ainsi un buste pâle voit l'un de ses «seins bourgeonnants» recouvert d'un coquillage. «J'ai photographié ma fille à l'aube de la puberté afin d'évoquer l'hérédité génétique du cancer sur un corps portant, déjà très jeune, la menace de la mutilation.»

Distillant des portraits de femmes ayant surmonté leur cancer et posant en pleine nature favorisant un ressourcement signés F. Zufferay, l'ouvrage *J'existe* (Ed. La Montheysanne) révèle, lui, la violence d'un temps déceléré chez Magali affirmant: «Le cancer a le sens que tu lui donnes». D'un



Série photo «Sous la peau» de Florence Zufferay pour l'exposition «J'existe».

DR

portrait l'autre, se détache la vision de guerrières ordinaires se réappropriant leur corps par la maladie.

## Images fantômes

Au gré de la série *Family affair*, une enfant voit son visage passer du pantin, tête rasée, au dessin au fusain d'une sombre féminité. De minuscules fils d'or sont cousus sur une poitrine évoquant la possible chirurgie reconstructive à venir. Au cœur de ses fascinants tirages noir-blanc floutés, ombrés et surréalistes, la Néerlandaise Aimée Hoving suit une mutation génétique liée au cancer du sein transmise par son père. Et sa dissémination au sein de sa famille, dont elle met en scène trois enfants, sa fille, son fils et sa nièce.

Comment présenter et mettre en images une maladie par essence invisible? En misant sur son atemporalité. Ceci sur un mode «vaporeux, fantasmagorique, comme si je me voilais le

regard face à la réalité de ce que je peux potentiellement transmettre à mes enfants», souligne l'artiste. Les intitulés de ses instantanés se lisent comme autant de présages inquiets: *Damoclès II*, *Invasif*. Sur certaines images, Aimée Hoving a brodé des fils d'or à même les photos. Son travail convoque ainsi «cette technique japonaise du *kintsugi*, réparation de porcelaines brisées symbolisant l'art de la résilience. Pour les sublimer en lumière naturelle, précise-t-elle. J'ai ainsi réalisé des natures mortes florales comme vues depuis le fond d'une tombe, anticipant le mauvais sort.» Et notre commune destination finale. ■

«J'existe», Théâtre du Crochetan, Monthey, jusqu'au 10 avril. [www.crochetan.ch](http://www.crochetan.ch)  
J'existe. Théâtre du Crochetan, Monthey. Jusqu'au 11 avril. Sites: [florencezufferay.ch](http://florencezufferay.ch), [aimeehoving.com](http://aimeehoving.com), [crochetan.ch](http://crochetan.ch); Yannick Barillon et Florence Zufferay, *J'existe*, La Montheysanne, 2022.

# Le tabou des règles

**L'émission «Forum» du 7 février 2022 sur RTS2 abordait le tabou des règles au Tchad. Les filles y sont déscolarisées ou ostracisées quand elles ont leurs règles, et ne doivent pas en parler, même en famille.**

Huguette Junod

**L**e 28 mai est la journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Le 28 a été retenu en rapport avec la durée moyenne d'un cycle menstruel, mai est le 5<sup>e</sup> mois de l'année, soit la moyenne de jours de la durée des règles. Elle fut célébrée la première fois le 28.5.2014. Cette journée a pour but de rompre le silence, d'informer et d'échanger sur l'amélioration de la gestion des menstruations. Un sujet toujours tabou au Tchad et dans de nombreux pays d'Afrique, comme en Bolivie, en Afghanistan, en Inde, au Népal... D'après une étude réalisée par l'ONG Plan International, en Afrique, une fille sur dix ne va pas à l'école pendant ses règles, ce qui entraîne un important décrochage scolaire.

Ces ostracismes s'accompagnent souvent de superstitions: une femme qui a ses règles est «souillée» et n'a pas le droit de toucher à la nourriture parce qu'elle pourrait la contaminer; se doucher pendant les règles rendrait stérile; jeter les serviettes hygiéniques à la poubelle provoquerait des maladies graves, etc. En Sierra Leone, même quand elles vont à l'école, les filles indisposées s'assoient au fond de la classe car elles ont peur d'émettre une odeur ou craignent une fuite sur leurs vêtements, comme le révèle le site du Menstrual Hygiène Day. Le sentiment de honte est si fort que la plupart d'entre elles conservent leurs serviettes pour les jeter chez elles le soir.

## Le tabou existe également en Europe

Aux Etats-Unis, les femmes SDF sont en proie à un grand désarroi pendant leurs règles. Les centres d'accueil ne prévoient pas souvent de protections et le manque d'accès à des douches augmente les risques sanitaires. Le tabou existe également en Europe: dans les publicités pour protections hygiéniques, on utilise du liquide bleu pour représenter les règles, au lieu de rouge, comme si la couleur du sang menstruel était gênante, voire insupportable.

Au tabou s'ajoutent des questions pratiques qui péjorent la vie des femmes. Parce que les protections sont chères, parfois difficiles d'accès, dans certains pays, les jeunes filles et les femmes utilisent des torchons, feuilles, papier journal, morceau de matelas ou même de la boue. En plus d'être inefficaces sur le plan de la protection, ces méthodes présentent des risques hygiéniques considérables et favorisent les infections.

**plusieurs cantons ont décidé de mettre des protections hygiéniques gratuitement à disposition**

Selon l'Unicef, 48% des jeunes filles en Iran pensent que les règles sont une maladie. Face à un tel chiffre, qui n'est pas isolé, les ONG se battent pour une meilleure connaissance et acceptation de ce phénomène naturel, ce qui permettrait une amélioration de l'hygiène. Partout, l'éducation a un effet bénéfique sur les jeunes filles. En ce qui concerne les SDF, l'association Distributing Dignity aux Etats-Unis, et la fondation Lescordier en France, distribuent des produits d'hygiène intime dans les centres d'accueil. En Suisse, récemment, plusieurs cantons (Jura, Vaud, Genève) ont décidé de mettre des protections hygiéniques gratuitement à disposition dans les écoles, les bâtiments de l'Etat et les centres d'accueil pour personnes migrantes et précaires. Quand j'en ai entendu parler, cela m'a semblé aussi évident que l'œuf de Colomb.

## Des superstitions moyenâgeuses

Il est effarant de constater que le tabou des menstrues persiste au début du 21<sup>e</sup> siècle! Certaines superstitions qui leur sont liées nous renvoient au Moyen Âge. Mais l'Occident n'est pas épargné. La période des menstrues suscite encore des plaisanteries douteuses. Leurs synonymes en disent long sur la gêne qui les entoure: doches, sauce tomate, tante Rose, le débarquement, la plaie mensuelle, avoir ses affaires, ses Anglais, ses coquelicots, ses histoires, ses lunes, ses ours, ses ragnagnans, les Anglais ont débarqué, traverser la mer Rouge...

Et dire qu'il s'agit du cocon qui accueillera et protégera l'embryon! Le cycle de la vie est tourné en dérision, celles qui le portent sont ostracisées, une fois de plus empêchées de s'épanouir. Dans l'inconscient collectif, les menstrues doivent être associées à La Faute originelle, dont les femmes n'ont pas fini de payer le lourd et injuste tribut. Le sang versé pour de futures grossesses douloureuses, selon Genèse 3: 16, est associé à la malédiction divine. Il est «sale», contrairement à celui versé par les hommes qui partent à la chasse ou combattent. Sortirons-nous jamais de ce cercle vicieux? ■

### En podcast

La campagne des Jeunes POP sur ce thème





weekend de formation des Jeunes POP

**15 au 18 avril 2022**

Route de Pierre-à-Bot 64  
2000 Neuchâtel

KOMMUNISTISCHE  
JUGEND



JEUNES  
POP

Les Jeunes POP vous invitent à leur weekend de formation avec au programme des cours sur l'écologie, le marxisme, les mouvements ouvriers et bien d'autres choses encore!

Pour plus d'infos et inscription



jeunespop.ch,  
formation@jeunespop.ch ou  
Jeunes POP Suisse sur Facebook et  
Instagram

## Form'action retrouve ses couleurs

**La traditionnelle rencontre organisée par les Jeunes POP aura de nouveau lieu à Neuchâtel le week-end de Pâques, du 15 au 18 avril prochain.**

Comme à son habitude, l'événement ouvert à tout le monde accueille des invités de Suisse et d'ailleurs pour des cours et conférences autour des questions de luttes sociales, de l'écologie et des théories marxistes.

### Retour au présentiel

L'édition 2021 marquée évidemment par la crise sanitaire avait malheureusement déplacé l'événement sur les réseaux sociaux. Malgré le contexte, de riches discussions ont pu être menées, à travers notamment des conférences de Bernard Friot, Anaïs Timofte, Karin Clerc ou Bernard Borel. Mais Form'action, ce sont essentiellement des échanges et des débats qui ne peuvent se contenter d'interactions à distance. Ainsi, les Jeunes POP pourront se réjouir de retrouver leur public à Neuchâtel et proposer à nouveau les tables rondes, concerts, animations et jeux qui permettent de prolonger les discussions de manière moins formelle.

### Programme varié

Le week-end de Form'action débutera le vendredi par une table ronde autour de la thématique du chômage, suivie d'une conférence sur la paix présentée par Pierre-Olivier Poyard, militant de l'ARAC et du Mouvement de la Paix. D'autres

cours – en français et en allemand, répartis entre le samedi et le dimanche – porteront sur l'impérialisme, l'écologie, le marxisme ainsi que sur l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse. Les Jeunes POP ont également invité des membres du MJCF (Mouvement jeunes communistes de France) ainsi que du SDAJ (Jeunesse du parti communiste d'Allemagne) qui présenteront également un cours chacun. Le week-end se clôturera de manière festive le dimanche par un concert et un DJ Set.

### De l'importance de se retrouver

Après les deux années difficiles, qui ont mis en lumière de manière violente les enjeux d'une société globalisée, il est plus que jamais important de donner le moyen aux luttes sociales de se renforcer. «Quatre jours pour comprendre le monde et le changer», c'est le mot d'ordre pour Form'action qui se donne l'objectif de soutenir et accompagner les mouvements sociaux par le partage de la parole et de la connaissance. Afin de garantir un week-end de qualité et accessible, il est possible de soutenir financièrement Form'action en versant un don sur le compte CCP: 15-56357-0.

Form'action, du 15 au 18 avril 2022, Maison Océane, Route de Pierre-à-Bot 64, 2000 Neuchâtel. Informations et inscriptions sur [jeunespop.ch](http://jeunespop.ch) ou [formation@jeunespop.ch](mailto:formation@jeunespop.ch).

Monsieur  
Alexandre Rossier  
Route du Jura 17  
1005 Lausanne

**LAPOSTE**+

**JAB**  
CH-1003 Lausanne  
P.P. / Journal

# Ne manquez aucun numéro de Voix Populaire!



## Abonnez-vous!

[www.voixpopulaire.ch/abonnements](http://www.voixpopulaire.ch/abonnements)